www.ace-poste.com
twitter.com/AcePoste

Liace Magazine

Prix de vente du numéro : 2 €

Revue bimestrielle

Lettre d'information de l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste

Avril 2019 - n° 168

Deux années consacrées à la défense de nos métiers

LA MUTUELLE générale

ON VA BIEN ENSEMBLE

Bientôt à la retraite ?

Anticipez dès aujourd'hui votre couverture santé !

04/2019 - La Mutuelle Générale - 1-11 rue Brillat-Savarin - 75013 Paris. Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. N° SIREN 775685 340 - Réalisation La Mutuelle Générale - Crédit photo : GraphicObsession

Lors de votre départ à la retraite, votre contrat santé collectif souscrit par La Poste prendra fin. Pour vous accompagner dans le choix d'une complémentaire santé adaptée à vos nouveaux besoins, **votre conseiller de La Mutuelle Générale est à votre disposition.**

Appelez le : N°Cristal 0 969 39 57 50

APPEL NON SURTAXE

du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

EDITO

Nous étions le 23 mai 2017.

Après avoir occupé la vice-présidence de l'ACE en étroite collaboration avec mon ami Luc PONSY, je me retrouvais selon la volonté des membres du Conseil d'Administration Président de notre amicale.

Bien sûr, j'étais candidat à cette responsabilité et je savais pouvoir compter à mes côtés sur une équipe soudée et soucieuse de travailler pour perpétuer la voie que Luc avait tracée.

Défendre nos métiers respectifs en dénonçant les écarts imposés par quelques hiérarchiques pas toujours respectueux des consignes du Siège était un rôle que j'estimais essentiel mais j'avais aussi la volonté de travailler activement avec le Siège et les Directions de métier et de faire en sorte que l'ACE soit une véritable force de proposition.

Je souhaitais aussi modifier le fonctionnement de nos instances nationales en confiant à un Comité Directeur restreint, la mission de définir la stratégie politique de l'Amicale.

Donner un réel pouvoir aux commissions et sections métier me semblait un préalable indispensable pour mener à bien des demandes ou des suggestions émanant du terrain.

Le Conseil d'Administration devait être investi du pouvoir de décision pour valider ou amender les propositions faites par le Comité Directeur ou les Commissions et Sections.

A l'aube du congrès 2019 qui se déroulera à Pornichet, il me convient d'établir la corrélation entre la volonté affichée en 2017 et les faits marquants de ces deux années tant dans le domaine de la relation interne qu'externe.

En interne, le travail des commissions s'est avéré difficile, le changement de métier de nombreux membres ne facilitant pas leur mission, mais aussi en raison de la difficulté à réunir les autres.

De ce fait, le vœu pieux de mieux définir le rôle des instances nationales s'en est trouvé quelque peu mis sous l'éteignoir.

En ce qui concerne les relations avec la hiérarchie pendant deux ans, la simple couverture des numéros de Liace, s'est voulue porteuse de messages forts qu'il me semble judicieux de rappeler dans l'ordre de leur publication :

« Agir pour réussir » « Une nouvelle équipe pour préserver et préparer l'avenir » « La culture d'un dialogue fertile »« L'avenir appartient à ceux qui se demandent comment » « Il y a pire que de perdre son chemin : c'est de perdre sa raison d'avancer » « Travail et qualité de vie » « Un nouveau départ mais vers quels horizons » «Un constat d'inquiétude, un besoin de reconnaissance » « La meilleure façon de préparer l'avenir, c'est de le créer »

Ces messages prouvent que ces deux années ont été partagées entre la volonté constante de l'ACE de dialoguer pour avancer, mais aussi entrecoupées de périodes de doutes durant lesquelles le sentiment de ne pas être entendus générait des inquiétudes et notamment celle de la non reconnaissance du travail effectué.

Fort heureusement, un dialogue constructif a fini par aboutir à une prise de conscience du Siège qui s'est traduite par l'ouverture de « chantiers » tant au Réseau qu'au Courrier.

En octobre dernier, Anne-Laure BOURN annonçait lors de l'AG des Hauts de France l'ouverture d'un chantier sur le métier de DS, en décembre lors du road tour du Président WAHL en Martinique ou nous étions présents, PHILIPPE DORGE annonçait également que le Courrier réfléchissait à des mesures en faveur du métier de DE.

Ces 2 annonces ont généré pour l'amicale, un sentiment de reconnaissance pour la prise en compte de nos spécificités, de confiance consécutive à notre travail effectué lors de toutes nos rencontres depuis de nombreuses années. Ces mesures tant attendues ont été déclinées lors de la convention des DE le 31 janvier dernier par P. DORGE pour le Courrier et en avant-première à l'amicale le 29 mars par A-L BOURN pour le Réseau.

Depuis la mise à disposition de véhicules de service pour les Directeurs d'Etablissement en 2012, aucune mesure aussi importante et favorable pour notre métier et sa pérennité n'a été prise.

Vous en trouverez le détail et notre analyse dans les pages suivantes.

Le travail et notre investissement au service du métier et de nos équipes se poursuivent.

Dans les prochaines semaines, se tiendra notre congrès à Pornichet, qui dit congrès dit élection, si vous m'en donnez mandat, j'aurais plaisir à poursuivre l'aventure pour les 2 années qui viennent. Ce seront les dernières pour moi mais l'amicale doit vivre et les mesures annoncées devraient permettre à un plus grand nombre de jeunes Directeurs de constater que l'investissement continu des représentants finit par payer et qu'ils peuvent nous rejoindre pour perpétuer la belle histoire de l'amicale.

Yannick ROULETTE

SOMMAIRE

- EDITO p. 3
- **LA VIE DE L'AMICALE p. 4-5**
  - En direct des instances nationales
- **LES INFOS p. 6-7**
  - A propos des perspectives +
- **LES RÉUNIONS p. 7-8**
- **LES RENCONTRES p. 9 à 13**
  - Anne-Laure BOURN Directeur du Réseau à l'AG Ile de France
  - DR Pays de Loire
  - Métiers techniques
- **LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES p. 14 à 20**
  - Auvergne
  - Ile France
  - Corse
  - Poitou-Charente
  - Pays de Loire
- **LES ADJOINTS p. 21-22**
  - Pour les adjoints l'avenir c'est maintenant
- **INTERVIEW p. 23**
  - La bienveillance au travail
- **EXPRESSIONS p. 24-25**
  - Un monde qui (s')intoxique
- **VOYAGES p. 26-27**
  - Voyage, voyage
- **LES RETRAITÉS p. 28 à 30**
  - Comité de veille
  - AG de l'Ile De France
  - Au Septentrion
  - La maison du soleil
- **NÉCROLOGIE p. 28 et 30**
  - Jean AGULLO
  - Jackie COUGNON
- **A NOTER SUR VOS TABLETTES p. 22**
- **JEUX p. 31**
  - Mots croisés et solution n°167
  - Sudoku et solution Sudoku n°167

EN DIRECT DES INSTANCES NATIONALES

Vous trouverez ci-dessous une synthèse de la réunion du Conseil d'Administration des 6 et 7 février 2019.
Rappel : tous les comptes rendus exhaustifs de ces réunions, audiences et assemblées générales sont mis en ligne sur le site: http//:www.ace-poste.com.
LIACE vous rend compte de l'essentiel. Ce journal est le vôtre, n'hésitez pas à envoyer vos articles et réactions à :
jpguilloteau86@gmail.com

AGENDA

14 février : rencontre avec La Banque Postale (IARD)
1 et 2 avril : Bureau des adjoints à Nîmes
10 et 11 avril : CA à Blois
Le CD prévu les 11 et 12 mars est annulé et une commission restreinte d'organisation du Congrès se réunira à cette même date dans la région de Pornichet.

POINT SUR LES AG

13 février : IDF (AG des actifs et des retraités) (Guillaume DEFRANCE)
15 mars : Corse (Luc PONSY)
20 mars : Poitou-Charentes (Yannick ROULETTE - Guillaume DEFRANCE)
28 mars : Pays de la Loire
AG non programmée pour Bourgogne, Picardie, Rhône Alpes, Réunion
Les régions Auvergne et Midi-Pyrénées Nord n'ont pas transmis leur nouveau bureau

TOUR DES RÉGIONS

Il existe comme cela avait déjà été mentionné lors du précédent CA de grosses différences de pilotage suivant les régions.
Dans certaines telles que le Limousin, PACA, l'Auvergne ou encore la Normandie, voire le Nord, le DR est plutôt bienveillant et à l'écoute, ce qui n'exclut pas certaines problématiques qui peuvent mettre les DS en difficulté mais la discussion reste possible et le DR est à la recherche de solutions.

Dans d'autres régions, les DR veulent imposer des modifications qui sont difficilement acceptables notamment au niveau de la présence des COBAS (en Pays de la Loire) ou de l'interdiction de prendre des congés en décembre (Ile de France)
Dans plusieurs régions, les comblements de postes restent problématiques notamment au niveau des forces de vente et l'impact sur les résultats est indéniable, les réorganisations en urgence se multiplient (IDF)
Une pression des DEX à l'égard des DR se manifeste également en certains endroits, pression qui se répercute en cascade.

RENCONTRE AVEC LE RÉSEAU

Dans le cadre du chantier qui s'est ouvert sur l'attractivité du métier de Directeur d'Etablissement, l'Amicale a été reçue par les représentants Réseau le 25 janvier dernier.
A cette occasion nous avons réédité nos propositions visant à améliorer le quotidien des Directeurs de Secteur et susciter de nouvelles vocations.
L'ensemble de ces échanges fera l'objet d'une transmission à tous les DS et d'une publication dans le prochain Liace.
La commission Réseau va préparer la prochaine rencontre avec Anne –Laure BOURN en organisant plusieurs réunions téléphoniques afin de mieux percevoir l'ensemble des situations y compris dans les régions en difficulté de représentativité au sein de l'ACE.

POINT SUR LE COURRIER

Il y a de moins en moins d'organisateurs experts puisque beaucoup sont partis vers « le monde des services » et cela devient difficile d'autant plus que le nombre de réorganisations est très important.
Le ROET (Responsable Organisation Environnement Travail) peut faire les réorganisations de sa PDC.
Les facteurs qualité sont remplacés par des facteurs services experts dédiés aux nouveaux services.
Un pôle de technicien d'établissement est créé, ce poste est financé par la suppression des facteurs qualité.

COMMUNICATION

Le Liace 167 a été un peu difficile à réaliser puisque Pierre CHATELET ayant quelques soucis de santé ne souhaite plus assurer le travail qu'il réalisait pour le traitement de l'édition et de la diffusion de la revue.
Il a donc fallu pallier cette défection au pied levé, mais globalement cela s'est bien passé et le numéro 167 a pu être distribué dans les boites à la date prévue.
D'autre part nous avons rencontré quel-

ques problèmes pour la publication de la publicité de La Banque Postale mais cette problématique est désormais réglée.
Il est décidé que bien que le numéro 168 soit celui d'avant congrès, les comptes rendus des diverses commissions et sections n'y seront pas insérés afin de leur donner plus d'intérêt lors de leur présentation dans le cadre du congrès.

LES SECTIONS

• *Métiers techniques*

Gaëlle LE RU ayant quitté le métier, la section s'est restructurée en novembre 2018.
Jean-Marc TOURNOIS assure la Présidence et Marc BALSSA est vice-président.
Les métiers techniques ont repris la gestion des DAB et vont développer la maintenance des « villages La Poste »
La DSEM fête ses 20 ans en 2019 et se structure pour continuer à vivre avec beaucoup d'évolutions techniques.
Un plan de polyvalence se met en place au niveau des techniciens afin d'améliorer les services proposés.

• *Les Adjoints*

Le bureau de la section s'est rencontré téléphoniquement fin janvier afin de définir les thèmes à travailler lors de sa réunion d'avril à Nîmes.
Plusieurs chantiers sont à mettre en place avec les DS et les DE ;
- La reconnaissance managériale
- Les conditions de travail du râteau managérial
- L'attribution d'un véhicule dédié à ce râteau

A l'issue du chantier sur le métier de DS qui devrait se terminer fin mars, en théorie, un nouveau chantier sur les N-1 devrait s'ouvrir.

• *Les Retraités*

Lors du BNR de décembre un certain nombre de ses membres n'avaient pu se déplacer en raison de problèmes de santé.
Les nouvelles des uns et des autres sont rassurantes mais par contre la section est endeuillée par la disparition de Jean AGULLO qui avait longtemps œuvré pour l'Amicale et aussi par le décès de

l'épouse de Jean-Paul QUIGNON.
Au 31 janvier, la section compte 1005 adhérents.
Une dizaine de démissions sont parvenues au trésorier.
Le BNR a décidé lors de sa réunion de décembre que ce type de demande devait transiter par les délégués de zone avec mission pour eux d'entrer en contact avec ces démissionnaires.
Cette décision doit impérativement être appliquée et il est demandé au trésorier des retraités de transmettre impérativement et dès réception, toutes les demandes déjà reçues ou qui le seraient ultérieurement.
Une commission voyages a été créée au sein de la section.
L'objectif est que l'organisation des voyages soit en conformité avec la législation.
Il faudra notamment que l'ACE souscrive une extension « voyages à l'étranger » à l'assurance responsabilité civile afin de couvrir les adhérents y participant.
Il est précisé que seuls, les adhérents ACE à jour de leur cotisation, pourront y participer.
Il est également décidé de l'ouverture d'un compte bancaire dédié à cette activité et de travailler à l'élaboration d'un article, spécifique à cette activité, qui serait intégré au règlement intérieur de la section des retraités.
Quatre destinations seront soumises au choix des adhérents dans Liace et par mise en ligne sur le site et par un message transmis par la mailing liste.

TRÉSORERIE

La tendance de début d'année n'est pas vraiment significative même si elle semble plus favorable que celle de 2018 au même moment, notamment au niveau des cotisations puisque depuis le début d'année 14 adhésions nouvelles ont compensé 20 démissions.
Les prélèvements seront effectués dans la première quinzaine de mars.
Lors du CA d'avril, il faudra se positionner quant au niveau des cotisations pour 2020 et 2021.

CONGRÈS

Même si beaucoup de dossiers relatifs à l'organisation sont d'ores et déjà bouclés, il reste encore un certain nombre de points à régler.
La réunion du Comité Directeur prévue les 11 et 12 mars sera remplacée par la réunion d'un groupe de travail en charge de finaliser l'organisation de ce congrès.
Guillaume DEFRANCE explique les événements récents qui l'ont conduit à quitter le métier de DS et qui ne lui permettront pas de tenir le rôle qu'il avait envisagé de tenir au sein de l'ACE.
Yannick ROULETTE ayant accepté de reporter la date de son départ en retraite sera candidat à sa succession et il est rappelé que toutes les candidatures à la présidence devront être formulées par écrit selon les conditions statutaires.
D'ores et déjà, Le Président Directeur Général du Groupe La Poste nous a assuré de sa présence.

Jean-Pierre GUILLOTEAU

A PROPOS DE PERSPECTIVES +

Depuis de nombreuses années, l'Amicale a toujours mis en avant les difficultés et la singularité du métier de Directeur d'Etablissement. Au fil du temps et depuis la transformation, les spécificités se sont alourdies tant au Réseau avec le domaine bancaire qu'au Courrier avec des portées managériales très importantes.

Comme c'est souvent le cas, il faut toujours beaucoup de temps pour se faire entendre et faire accepter les doléances, même si nous devons reconnaitre que, depuis une dizaine d'années, nos interlocuteurs (Mrs BAJOU, ROUTIER, Mmes LLIOBERES, BOURN) nous ont toujours écoutés avec respect et attention.

Nos nombreuses rencontres ont ainsi permis de développer une relation de confiance.

Ces derniers mois, nos alertes sur le mal être des Directeurs d'Etablissement, le nombre de défections et la grande difficulté à retrouver des hommes et des femmes qui ont envie de s'investir dans ce métier très particulier et difficile, ont amené nos Directeurs de Métiers et aussi le Président WAHL (discours de la convention DE du 31/01/2019) à prendre en considération cette réelle problématique afin de soutenir le socle des établissements indispensable et vital pour la définition et la mise en œuvre de la transformation du Groupe.

Même si tout n'est pas réglé, ces mesures quand elles sont bien expliquées et donc bien comprises, devraient permettre à bon nombre d'entre nous de se faire une nouvelle idée d'un parcours professionnel plus lisible et plus enclin à s'investir.

Les mesures entre le Courrier et le Réseau sont différentes et répondent à une philosophie d'avenir propre à chaque métier.

Cette nuance est très importante et doit être prise en compte dans la lecture du niveau des annonces.

Au courrier, environ 60 % des DE sont au niveau groupe B avec une rémunération pour la majorité au-dessus du mini de la fourchette basse de l'emploi repère, il existe donc un différentiel entre le DE et le DS, mais l'avenir est peut être plus clair pour le DE.

En effet, entre une PDC, une PPDC MF, une PIC ou encore le métier de Directeur Opérationnel, les options existent pour changer, évoluer et trouver son épanouissement personnel dans un métier opérationnel.

Cependant le niveau d'exigence demandé aux DE pour mener à bien une transformation vitale pour le courrier induit pour eux et leurs équipes, qui constituent le vivier naturel des prochains DE, des interrogations quant à perdurer ou rentrer dans le métier.

Les mesures annoncées concernent la formation, la mission du DE et la rémunération.

Elles se traduisent par une prime dite de fonction de 2.5 K€ brute annuelle versée mensuellement pendant toute la durée d'exercice du métier de DE (pour 2019versée avec effet 1er janvier avec la PV de mai), pour 2019 une revalorisation annuelle minimum de 0.5%,(depuis 3 années, elle était à 0) et un abondement 2019 de 5 % de l'enveloppe de la part variable, cette dernière bien évidement liée aux résultats individuels.

Ces mesures devraient inciter les DE à rester DE et à nos N-1 de regarder la fonction de DE avec une approche plus positive.

Au Réseau, la réflexion est plus stratégique.

La transformation de la Banque Postale, du Réseau, le projet Mandarine et les enjeux économiques pour le Groupe, nécessitent que les Directeurs de Secteurs de demain soient de grands experts de la banque de détail et de la gestion des professionnels.

Aujourd'hui, le métier est compliqué et peu attractif, à tel point que les plus anciens dans le métier ne pensent qu'à en sortir, et que peu de jeunes collaborateurs souhaitent embrasser la carrière de Directeur de Secteur.

Une réaction urgente s'imposait pour mieux préparer l'avenir.

Les mesures annoncées répondent pleinement à cette stratégie, c'est pourquoi il ne parait pas opportun de faire des comparaisons entre les mesures prises par le Courrier et celles prises par le Réseau.

Bien sûr après l'annonce de la prime de fonction au Courrier, cette prime était dans toutes les têtes et suscitait légitimement de l'espoir pour les DS.

Après une première lecture, on pouvait être quelque peu déçu mais si l'explication avait été à la fois, pédagogique, claire, précise et réalisée par des convaincus, tout aurait probablement été mieux ressenti !!!

Malheureusement et encore une fois, pour certains DR ou DT qui se sont prêtés à l'exercice, transmettre la philosophie, les enjeux, les perspectives n'est pas encore de leurs compétences, et c'est très dommageable !!!

On ne peut pas, comme cela s'est passé ici ou là, ne prendre que 10 mn, ne pas tout dire et ne pas répondre à des interrogations basiques sur le projet.

Bref en terme de communication, peut mieux faire !!!

Le projet du Réseau est orienté essentiellement autour des parcours professionnels pour donner aux Directeurs de Secteur de nouvelles perspectives sur leur métier et leur avenir professionnel et pour susciter des vocations auprès

des plus jeunes en créant les conditions d'attractivité d'un métier stratégique et leur donner une vision très claire en terme de perspectives d'évolution.

Une nouvelle répartition des secteurs selon trois niveaux d'enjeux(à enjeux, à forts enjeux, à très forts enjeux) permet désormais de proposer à tous les Directeurs de Secteur des parcours de carrière lisibles et garantissant une progression salariale cohérente.

Les 3 bandes de rémunération sont spécifiques à chaque niveau d'enjeux.

DS de secteurs à enjeux : de 37.500 € à 47.700€. DS de secteurs à forts enjeux : 41.250€ à 52.500€. DS de secteurs à très forts enjeux : de 45.530€ à 57.500€.

Il est important de noter, que tous les DS seront positionnés au minimum de la bande qui correspond au niveau d'enjeu de leur secteur. Cette initiative va permettre **à 387 de nos collègues de bénéficier d'une augmentation conséquente** de leur niveau de rémunération.

A cette mesure s'ajoute **une revalorisation a minima de 3 %** à chaque changement de secteur de même niveau d'enjeu ou **une revalorisation de 5%** à minima pour une mobilité vers un secteur d'enjeu supérieur.

De façon exceptionnelle, en complément de la NAO 2019, des mesures individualisées visant à reconnaître les Directeurs de Secteur les plus performants sur l'année 2018 sont mises en œuvre au mois de juin. Une enveloppe complémentaire est débloquée à cet effet et les situations sanitaires particulières devraient être prises en compte pour apprécier le niveau de performance.

Concernant les conditions d'exercice du métier, une nouvelle politique d'attribution de véhicules est mise en place, elle systématise le remisage à domicile pour tous les Directeurs de Secteur.

Une flotte de 700 véhicules est prévue en première dotation, en dotation complémentaire ou en renouvellement. Tous les véhicules seront du type 5 places.

Comme évoqué dans l'édito, toutes ces mesures vont dans le bon sens et représentent des avancées significatives pour le métier de Directeur d'établissement.

Yannick ROULETTE
et Alain SCHUMACHER

*

LES HAUTS DE FRANCE EN ORDRE DE MARCHE

Après 9 années passées à la présidence de la région, Myriam MOULIN a passé le relais à Véronique PECQUEUR lors de l'assemblée générale d'octobre dernier. Elle s'est entourée d'une équipe renforcée de volontaires pour animer le bureau dans ses différentes composantes.

C'est ainsi que le 1er mars, une réunion s'est tenue sur Arras afin de définir la stratégie de notre association pour les Hauts de France. Après avoir souhaité la bienvenue au nouveau bureau constitué majoritairement de DS tout en soulignant la présence d'une équipe de RCPART, REC et RE qui tous seront des relais terrain sur la Direction Régionale, Véronique ambitionne que cette nouvelle organisation permette

d'avoir une réactivité dans la remontée des informations.

Dans un premier temps, il a été rappelé l'importance de la diffusion de la lettre du Président National avec l'annonce du chantier KIT DS et des propositions de l'ACE ; démarche qui doit être bouclée en cours d'année. Pour info, ce chantier initié par l'ACE avec Anne-Laure BOURN (suite à l'AG des Hauts de France du 11 octobre) doit être va-

lidé en CDSP avec les organisations professionnelles.

D'autres sujets ont fait l'objet d'échanges constructifs et notamment la restitution du dernier Conseil d'Administration avec une représentativité des régions. A ce titre, Véronique a souligné que ces rencontres étaient riches d'enseignement en rappelant des disparités au niveau national dans la mise en place d'actions et directives émanant du Siège.

Après cette entrée en matière, les membres présents ont tenu à faire le tour des 11 territoires de la région. Dans l'ensemble, pas de difficultés majeures dans la relation des secteurs et des Directeurs de Territoire (travail en confiance, écoute, accompagnement, bonne synergie, présence) tout en soulignant l'obsolescence du matériel informatique qui nuit à la vente et donc aux engagements commerciaux (CAP Clients, Virtuose). Allusion faite sur la dématérialisation vers le zéro papier dont le bureau de Cambrai est pilote de la numérisation des DOREC. Par ailleurs, les revues de performance DT, DS avec Marie-Frédérique NAUD, DEX Nord-Est, et le DR ont déjà eu lieu avec des échanges sur les fiertés et déceptions des secteurs.

Différents points ont été abordés :

➢**Force de vente** avec une déstabilisation des conseillers bancaires face à leurs obligations. Certains ne se reconnaissent plus dans leur métier. Plusieurs territoires avant 2018 étaient à – 10 COBAS, cela va beaucoup mieux en 2019, cependant quelques vacances d'emploi restent à combler dans la DR.

➢**Chargés de Clientèle** avec des secteurs en manque d'attractivité d'où la difficulté à trouver des CC, tel Calais Théâtre. Difficulté de recrutement également sur la région lilloise ainsi que sur le sud du département (Maubeugeois et Cambrésis).
Les secteurs ruraux (+ de 10 bureaux agent seul) sont confrontés à l'obligation de démunir le bureau centre de Chargés de Clientèle pour assurer leur ouverture (pression des maires donc nécessité de la présence des REC et RE dans l'espace commercial).

➢**Conseillers Clientèle Pros** et la mutualisation sur deux secteurs, ex : La Madeleine 70% + Hellemmes 30%. D'autres sont en cours par exemple sur Arras ou vont commencer sur Béthune - Nœux les Mines.

➢**Directeurs de secteur**

Deux secteurs impactés par des projets nationaux :

- Nœux les Mines avec le projet GERS
- Cambrai avec le parcours PROS : pilotage national « caméras, tables connectées et bulle »
- Cambrai avec le scan des DOREC par une société privée

L'exigence et l'obligation que nos secteurs soient dans une conformité irréprochable.

➢**DS, RCPART, REC et RE**

Beaucoup de départs sont prévus d'ici 2020 avec toutefois des postulants pour les différents métiers (VIVIERS).

DS par des REC et RCPART en majorité et pour le râteau managérial : CSP et COCLIS.

➢**Fréquence de nos rencontres**

Proposition d'une réunion téléphonique mensuelle ou tous les 2 mois et d'une physique tous les trimestres avec la programmation de la prochaine, avant congrès, le 17 mai dans l'après-midi.

Avant de se séparer, Richard ZGRZENDEK, DR, est venu nous saluer et souhaite nous rencontrer très rapidement pour évoquer les remontées du terrain. Il a réitéré sa confiance envers l'ACE et le bureau renouvelé.

Philippe BRISBART

AG DE L'ACE ILE DE FRANCE DE NOMBREUX SUJETS ÉVOQUÉS AVEC ANNE-LAURE BOURN ET PATRICK NOULETTE

Le 13 février dernier, l'ACE IDF organisait son assemblée générale à l'auditorium du Lemnys.

Anne-Laure BOURN, Directrice Générale adjointe du Groupe La Poste, en charge du Réseau et Patrick NOULETTE, Directeur Exécutif IDF nous ont fait l'honneur de leur présence. L'occasion de répondre aux nombreuses questions posées par les managers franciliens.

En propos introductifs, Anne-Laure BOURN fait un point rapide sur l'actualité du Groupe : *« Nous sommes à un moment particulier de notre histoire. Ce n'est pas la première fois que l'on dit cela mais, je pense quand même que, depuis 2006, nous n'avons pas vécu une étape historique aussi importante pour notre groupe et notre banque.*

Vous êtes au cœur de ce qui va se passer même si pour vous cela n'aura aucun impact si ce n'est d'améliorer les relations avec la CNP.

Cette opération nous donnera des moyens d'agir différents, nous renforcera. Avec cette opération, nous passerons de la 19ème place des établissements systémiques européens à la 10ème place et nous aurons un bilan et un chiffre d'affaire fortement accrus par rapport à aujourd'hui. L'important est surtout d'avoir une meilleure assise financière et d'avoir un modèle qui se diversifie encore en étant maître de notre dispositif d'assurance.

C'est une très belle opération et considérons là comme telle pour l'entreprise et pour chacun d'entre nous car cela nous place dans le paysage français à égalité avec nos compétiteurs principaux.

Avec cette opération, nous devenons bancassureurs de premier plan.

Autre défi : continuer à transformer notre réseau et faire de sa proximité des françaises et des français, même si la fréquentation diminue, un véritable outil de fidélisation sur nos activités postales nouvelles et celles notamment pour les professionnels et de faire de cette proximité un atout pour La Banque Postale avec notre grande cause nationale : la fidélisation de nos clients distanciés et la conquête, défi que l'on relève tous les jours tous ensemble.

Il faut avoir en tête que la confiance de nos actionnaires nous honore et nous oblige. Il faut continuer à travailler à faire progresser nos collaborateurs avec le client au cœur de notre action et de notre réussite commerciale ».

La rémunération et l'évolution personnelle constituent les sujets le plus souvent abordés dans les questions posées. L'occasion pour Mme BOURN d'aborder le chantier de l'attractivité du métier de Directeur de secteur.

« On a ouvert en fin d'année dernière un *chantier très important sur « l'attractivité du métier de DS », qui fait écho à un autre chantier ouvert par Philippe DORGE pour les DE du Courrier. Ce n'est pas un chantier avec quelques mesures. L'ambition que nous avons est de construire un dispositif qui reconnaisse votre action sur les fonctions que vous occupez et qui dessine beaucoup plus clairement votre parcours professionnel.*

Nous avons tous la volonté d'avoir des patrons motivés, engagés et qui ont un intérêt à rester sur une fonction qu'ils aiment. Ce qui me navre, c'est lorsque des collaborateurs chevronnés me disent que le métier de DS ne leur apporte plus rien et qu'ils vont s'orienter vers d'autres fonctions. Je ne peux pas vous révéler grand-chose à ce stade : on est en train de travailler à une reconnaissance pécuniaire de l'importance de votre travail et à des parcours de carrière clairs, organisés et accompagnés. Dans cet accord, nous aborderons la position du DS, la façon dont il est accompagné durant toute sa carrière et les fonctions auxquelles il aura la possibilité d'accéder. Je vais vous demander de nous faire confiance : nous avons un délai annoncé de terminer nos travaux fin mars et nous prévoyons une CDSP mi-avril. C'est important à ce moment de notre histoire commune de vous envoyer des messages clairs.

Toutes les questions relatives à la rémunération, à l'évolution DS1 / DS2, aux véhicules des secteurs, ont été renvoyées aux futures décisions qui sortiront du chantier « attractivité du métier de DS ».

Patientons jusqu'en avril pour en savoir plus…

ACE : un DS tout seul n'est rien. Qu'est-il prévu pour ses N-1 ?

« On a priorisé nos sujets car on ne peut pas être sur tous les fronts en même temps. On a commencé par les DS. Dans les parcours de carrière, il faut avoir de la cohérence vis-à-vis des N-1 mais aussi des managers des Centres financiers. On l'a bien en tête mais chaque chose en son temps ».

ACE : avenir des DS et vivier DT ?

Patrick NOULETTE : *« Le vivier DT existe et il n'est pas assez rempli. Nous avons mis en place un parcours de sélection national. Le but n'est pas de rentrer dans le vivier et d'y rester mais de prendre un poste rapidement. Sur les quarante DT d'Ile de France, il y a eu déjà quelques changements et il y en aura d'autres. Il y a donc un certain nombre de places possibles. Il y a aussi des places de fonctionnel à pourvoir. On commence à avoir un certain nombre de personnes qui ont 3, 4 ou 5 ans sur leur fonction et qui souhaitent évoluer vers d'autres types de poste ou le même poste mais ailleurs.*

Je ne souhaite pas qu'un DS qui a moins de 3 ans sur son poste parte. Pour acquérir une certaine professionnalisation, une certaine compétence et une qualité d'accompagnement de ses propres équipes, de sa force de vente de l'ensemble du secteur qui lui est confié, il faut rester au minimum 3 ans. Il faut stabiliser l'organisation des équipes en place. 4 à 5 ans, c'est bien pour mener les missions qui lui ont été confiées car on confie au DS un fonds de commerce mais aussi une équipe qu'il faut développer ».

Anne-Laure BOURN : *« Il faut rester assez longtemps pour asseoir la position de son secteur dans son environnement. Ce qui est important, c'est de garder sa motivation même si vous restez 3, 4 ou 5 ans. C'est cela que nous essayons de construire dans notre dispositif d'attractivité du métier de DS, quelque chose qui vous donne envie de rester, tant en terme de rémunération, que d'accompagnement et d'évolution. Lorsqu'un DS veut devenir DT, il n'est pas idiot qu'il passe par une étape de fonctionnel pour avoir une vision plus globale des enjeux régionaux et nationaux.*

ACE : fusion avec la CNP. Y aura-t-il des possibilités d'y travailler ?

Pas sûr qu'il y ait beaucoup de passerelles. La CNP, c'est déjà 5000 employés dont plus de 2000 à l'international. C'est trop tôt pour en parler. La fusion n'est pas encore faite, il faut rester prudent.

ACE : avenir après 2020 ?

Anne-Laure BOURN : *« le message est clair : nous avons porté une organisation pérenne, robuste, qui va durer des années. Nous conservons nos secteurs, nos DR, nos DEX. Nous avons besoin de stabilité, nos clients aussi. Il peut y avoir des ajustements à la marge mais globalement nous avons besoin de nos fonds de commerce actuels. Même si les comportements évoluent, même si la fréquentation de nos bureaux baisse, les clients sont là, ils existent. C'est le travail de l'équipe qui compte. Chaque secteur constitue un potentiel que l'on va développer pendant des années. »*

ACE : sortie de fonction

Patrick NOULETTE : *« chaque cas est particulier. Ce qui est important, c'est que l'on garantisse un accompagnement managérial, que l'on s'y prenne suffisamment tôt quand se posent des problèmes de reconversion. En IDF, il y a eu une période sans gestionnaires de carrière durant les 4 premiers mois de 2018. L'accompagnement a été assez limité en 2018. Nous allons faire mieux en 2019. Le DS d'aujourd'hui n'est pas forcément le DT de demain. Il y a suffisamment de variété de postes en IDF en intégrant le réseau, la banque, les centres financiers, le courrier… Les perspectives existent. Je vais demander à mes équipes de contacter chacun pour avoir un temps de discussion sur son avenir ».*

L'ACE souhaite que les gestionnaires de carrière communiquent leurs coordonnées et qu'un entretien managérial ait lieu à chaque fois qu'un DS sort de la fonction. L'écoute est très importante. Ne pas le faire peut engendrer un mal être qui peut devenir dramatique par la suite. Il doit y avoir une proposition de poste claire. M. NOULETTE reconnaît que tout n'a pas été parfait dans l'accompagnement individuel, et qu'en 2019, tout sera mis en place pour éviter de créer des maladresses style mission à la DR.

Revalorisation salariale et part variable

On s'attend à avoir un entretien. Pour Madame BOURN, *« c'est un des actes managériaux les plus forts ».* Là aussi, notre DEX reconnaît qu'en 2018, tout n'a pas été parfait sur l'information préalable, sur la façon dont ça a été calculé et réparti. Il est vrai que certains managers n'ont même pas reçu le courrier stipulant le montant de leur revalorisation salariale et leur part variable. Un effort sera fait en 2019 concernant la communication.

La non prise en compte pour le calcul de la part variable de la difficulté des secteurs qui ont des postes vacants de cobas sur une longue durée pose problème. *« Nous n'avons pas été assez vigilants l'an dernier à ce sujet », précise M. NOULETTE. « En 2019, nous allons* tenir compte des *situations difficiles et ne pas se baser uniquement sur le CAO ».*

Irritants

Un comité hebdomadaire présidé par Anne-Laure BOURN est consacré à la résolution des irritants avec la volonté de lever les irritants majeurs que nous rencontrons au quotidien.

Politique en matière de recrutement suite à vacance d'emploi.

Il y a eu beaucoup de changement de fonction et il faut reconstituer des viviers. Pour M. NOULETTE, *« on a besoin de recruter en permanence car le turn-over est de 12 % et on a une moyenne de 5 % de postes vacants. Avoir une anticipation suffisante, c'est quatre mois. Il faut rester dans une vigilance absolue sur l'anticipation des départs ».*

Le métier de RC Part n'attire pas. Pourquoi ?

Il y a une baisse de rémunération quand on passe de COCLI ou CSP à RC Part.

Patrick NOULETTE : « Le RC Part, c'est l'antichambre du m*étier de DS. Car si on nomme DS un cocli ou un CSP et quand on le met en situation de management direct, il a tout à découvrir, toute la partie qui n'est pas son métier d'origine, la multi activité que l'on rencontre en BP, plus la partie gestion. Cela ne le met pas forcément en situation idéale.*

Le RC Part a une activité commerciale et à côté une activité d'animation et de développement professionnel de l'équipe bancaire.

Le péché originel, c'est que l'on a créé un type de poste et que ce n'est pas ce type de poste qui a été validé. C'est une fonction à deux aspects et en cela, c'est plus complexe pour la personne et pour le positionnement.

Un conseiller bancaire, pour qu'il devienne DS, je préfère qu'il passe par une fonction de RC Part.

On ne peut pas mettre quelqu'un en situation qui peut lui générer des difficultés personnelles qui entraineraient des difficultés générales pour l'équipe et le risque de résultats moins bons.».

En dehors des RC PART, Mme BOURN, précise, en réponse à une question qu'un REC sans parcours bancaire préalable peut devenir DS. « Nous avons l'EBR pour cela ».

Evolution du réseau. Qui fixe les règles ?

Anne-Laure BOURN : *« C'est nous qui sommes maîtres de l'évolution du réseau.*

On est la seule entreprise à avoir l'honneur d'accomplir quatre missions de service public. Bien sûr, nous décidons de la façon dont nous réorganisons le réseau mais avec une exigence de concertation avec les élus qui est normale. Dans le dernier contrat de présence postale territoriale, on a réussi à lever l'obligation d'avoir le PV d'accord du conseil municipal pour toute transformation qui n'est pas concernée par le fond de péréquation. Cela nous a permis d'accélérer vraiment la transformation en milieu urbain. On le fait dans de très bonnes conditions de prise en charge des clients. On a réussi à faire 400 transformations cette année».

Le sujet du cash

Anne-Laure BOURN : *« On a une mission d'accessibilité bancaire qui nous honore, qui est exigeante et qui nous rapporte quand même plus de 300 millions par an. Cette mission, nous allons continuer à l'assumer. Nous allons continuer à servir aussi bien les clients en situation de fragilité financière et les clients qui ont une problématique patrimoniale. Notre difficulté, c'est d'être un outil de conquête de clients qui ont en tête des modalités d'accueil d'autres réseaux qui ne connaissent pas les périodes de prestations sociales. Nous testons des choses nouvelles. On amis en place un équipement et des conditions d'accompagnement en direction des clients que nous avons équipé de cartes bancaires ».*

Le DS aura-t-il un portefeuille de clients ?

Pour M. NOULETTE, « il ne s'agit pas d'un portefeuille de v*entes mais d'un portefeuille relationnel. Il est constitué par exemple de clients qui ont fait un gros prêt immobilier, qui ont un patrimoine important, qui sont VIP et qui ont pu rencontrer un irritant important. Le DS doit s'assurer que la personne a été suivie. La qualité de la prestation est garantie par le patron ».*

Autonomie dans le recrutement

Patrick NOULETTE : «*Le recrutement direct, c'est non. Par contre, la participation au recrutement est souhaitable. En 2019, on va développer le programme « ambition COFI ». Concernant les chargés de clientèle, recruter 60 % d'une classe d'alternants (20% actuellement), nous permettrait de ne plus avoir besoin de recruter en externe.*

Nous recrutons les chargés de clientèle à Bac+2 pour être au même niveau que nos concurrents.

Concernant le CDI intérim qui est utilisé au Courrier, on va le pratiquer au Réseau. Nous comptons en recruter autour de 150 en 2019. C'est quelqu'un qui est embauché par une boite d'intérim en CDI et que l'on utilisera de 18 mois à 3 ans, en le faisant tourner sur les secteurs. L'avantage est d'avoir une stabilisation des intérimaires ».

Les reporting

Patrick NOULETTE : *« C'est tout le problème du SI où on ne retrouve pas toujours nos chiffres. Faire un bâton, faire du CA, oui mais si ce dernier ne rapporte aucune valeur pour l'entreprise, c'est juste un acte qui a coûté de l'argent. Quand on reçoit un client qui ne rapporte rien, ça coûte à l'entreprise le temps de l'entretien. On réfléchit à la possibilité de vous donner plus d'autonomie dans la construction de votre chiffre d'affaires et de la valeur que vous pouvez créer à partir de votre CAO. C'est la réflexion que nous allons mener en 2019 pour arriver par ce biais à tenter de diminuer, voire supprimer les reporting ».*

L'ACE IDF et son président remercient vivement Mme Anne-Laure BOURN et M. Patrick NOULETTE pour leur participation à cette assemblée générale et pour s'être prêtés au jeu des questions réponses sans langue de bois.

Armel DISSART

ÉCHANGES AVEC LE DR DES PAYS DE LOIRE

Une délégation de l'ACE, composée de Benoit DOUILLARD, Président, Martine LESIEUR, Vice-présidente, Valérie DEJARDIN, secrétaire et Didier GOMEZ, trésorier a rencontré le 16 janvier 2019 Olivier HELIE, DR Pays de Loire.

En début de rencontre une présentation du bureau régional est effectuée faisant état du fait que ce bureau serait renouvelé lors de la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera au printemps.

Le Président actuel ayant quitté sa fonction de Directeur d'Etablissement devra être remplacé.

Il est ensuite fait le rappel de la philosophie de l'ACE qui n'est pas une OS, mais une amicale qui accompagne la stratégie de la Poste et entend travailler dans un esprit de collaboration, non sans faire remonter les préoccupations générales des DE et DS, et certaines situations individuelles délicates pour examen attentif et bienveillant qui lui sont remontées (sortie de fonction, surmenage, et autres difficultés signalées).

L'ACE informe le DR de la tenue de son congrès national les 27, 28 et 29 mai prochains, en Pays de Loire à Pornichet.

La discussion a ensuite permis d'aborder plusieurs sujets.

Point sur l'évolution territoriale ? Des suppressions de secteurs sont-elles envisagées ?

Le DR précise que, sans parler de moratoire, nos patrons nationaux ont décidé de ne pas faire évoluer le nombre et le périmètre des secteurs, sauf à la marge, si un intérêt de bon sens se faisait sentir, de « l'intelligence opérationnelle ».

Aucun regroupement ne pourrait se faire sans une solution RH acceptable et acceptée pour tous les acteurs concernés, sinon ce serait un point bloquant de non faisabilité. Il y a également un intérêt à conserver des « petits secteurs » pour faire débuter des nouveaux DS, et maintenir des secteurs à 2 COBA est possible.

Quelle sera la répartition DS1 /DS2 ?

Olivier HELIE confirme qu'il existe bien un ratio de DS1 DS2 à respecter. Ceci dit des distorsions sont possibles, et si un DS1 est positionné sur un poste DS2, la promotion suit rapidement.

Fonctionnement de salles blanches, présence des DS, ou représentation de membres de l'ACE ?

Le DR estime qu'il y a déjà beaucoup de monde autour de la table pour une vision complète des impacts projet : Commercial RH, etc.

Pour l'instant, ce sont les DT qui sont représentants des DS et leur relais d'information.

L'idée d'une présence de l'amicale nécessite réflexion.

En complément sur les salles blanches ? le DR se déclare attaché à la notion de propositions pour faciliter la vie des encadrants, propositions qui doivent ensuite être abordées avec les DS concernés par le DT, qui est ensuite le relais des suggestions, remarques et alertes des DS, et la mise en œuvre ne se fera qu'après ces échanges.

L'ACE fait observer qu'aujourd'hui l'information du DT est essentiellement descendante qui ne permet pas un vrai dialogue.

Quelle sera la fréquence des réunions format After Work?

2 ou 3 fois au maximum, les lancements de Temps Co seront en journée.

Pour le début d'année et les vœux, c'était le seul format possible pour quelque chose de convivial et festif.

Les évolutions d'horaires type 10 h / 18 h ; est-ce la nouvelle norme ? Une directive nationale ?

Le DR répond qu'il ne s'agit ni d'une directive nationale, ni d'une norme, mais encore ici d'intelligence opérationnelle pour être présent et ouvert quand nos clients sont là, et développer notre attractivité.

L'ACE fait part du besoin des DS d'avoir des relais de communication pour éviter l'expérience client du bureau fermé.

Acquiescement du DR qui dit qu'il y aura un soutien communication pour ces évolutions d'horaire d'ouverture.

Les évolutions de planning hebdomadaire intégrant une présence a minima 2 samedis sur 3 pour les COBA ne rencontrent pas d'adhésion de leur part, mais au contraire une forte opposition.

Ils sont remontés en réaction à ce projet et vont massivement participer à la HIS syndicale de la semaine prochaine.

Dans ce métier de la finance et du crédit en particulier, c'est le samedi que ça se passe, le samedi est incontournable. C'est par clémence que l'on parle de 2 samedis sur 3.

Les DS se sentent démunis face à cette fronde.

Le DR rétorque : le management c'est l'art de la répétition, vous devez répéter que c'est un incontournable. Votre hiérarchie (DR, DT) réaffirmera aussi en soutien cette exigence du métier.

L'ACE évoque la problématique de couverture des PT en cas d'absence. Qu'en est-il des DS remplaçants ?

Réponse du DR : notre souci d'économie n'est pas lié au projet « mandarine » mais à notre dépassement collectif global.

Par ailleurs, il n'y aura pas de DS remplaçant, nos moyens sont réduits en 2019, en cours de négo.

On fera tout pour ne pas fermer les bureaux conseils.

Les revues de performance sont génératrices de peur.

C'est naturel d'avoir un peu de stress avant d'expliquer ses actions et ses résultats devant son DR. Il est aussi sain et pertinent d'effectuer périodiquement une séance d'analyse, de lever le nez du guidon et prendre de la hauteur.

Qu'en sera-t-il de la revalorisation annuelle ?

Le DR n'a pas reçu de consignes sur le sujet à ce jour, mais le principe retenu sera probablement celui du « pas de saupoudrage »

L'ACE remercie Olivier HELIE de son écoute et des réponses apportées dans le cadre de cet échange dans un climat de cordialité.

Benoit DOUILLARD

ÉCHANGES FRUCTUEUX AVEC LE DIRECTEUR DE LA DSEM

La section des Métiers Techniques représentée par Jean-Marc TOURNOIS et Marc BALSSA a rencontré Dominique AMAR, Directeur de la DSEM.

Cet échange a permis d'aborder :

Le Plan d'affaires 2019, versus Force de Travail :

Dominique AMAR dresse un bilan du contexte financier du Groupe et de ses différentes branches : la maitrise des charges est plus que jamais nécessaire pour que le Groupe conserve sa capacité d'investissement et de respect de sa trajectoire financière. Même si notre budget 2019 n'est pas encore notifié, la DSEM disposera des moyens nécessaires à l'accompagnement des demandes du Groupe, de la Banque et du Réseau sans que cela ne l'exonère de maitriser ses charges : il est déjà clair qu'un effort collectif sera à réaliser.

Le plan d'affaires 2019 est une image à un instant, qui part d'éléments connus. Il n'en demeure pas moins que chacun doit apporter sa vision terrain, et doit enrichir celui-ci s'il comporte des erreurs. Un certain nombre d'emplois est demandé, mais pas de décision à ce jour.

Existe-t-il un moyen simple pour déterminer le seuil minimum d'emploi d'un territoire ?

Le Directeur de la DSEM n'est pas favorable à la définition d'un seuil mini et maxi, et revient sur les éléments mentionnés ci-dessus. Il évoque la possibilité de corrections sur le Plan d'Affaires et le SBX au besoin. En tout état de cause, la notification budgétaire devra être respectée sauf demande de nouvelle activité qui nécessitera une nouvelle notification ou un arbitrage du Réseau.

Harmonisation des pratiques entre Service Client Télé actions et Territoires

Dominique AMAR précise que plusieurs réflexions sont menées sur le sujet (ex : DOP/SCT), et la Directrice Adjointe en charge de la Production est également à la manœuvre avec un groupe de DTSI. Il est clair que les différents services doivent s'ouvrir aux autres, et que le travail collectif doit converger vers la réussite collective. Il appartient à chacun d'entre nous de faciliter la coopération et l'ouverture.

Organisation des territoires qui ont des Centres Financiers et VLP (où en est le groupe de travail prévu ?)

La mise en œuvre de la reprise des sites tertiaires est confiée à la Direction de la Stratégie, qui vient de créer un groupe de travail avec les DTSI bientôt concernés.

Télétravail pour encadrant et DTSI

Les règles d'application à la DSEM ont été discutées en codir et seront diffusées prochainement ; la Direction de la production a statué sur un oui pour les DTSI, et un non pour les encadrants.

Véhicules de fonction pour les DTSI qui le souhaitent

La solution envisagée n'aurait pas tout à fait le statut d'un véhicule de fonction, mais, moyennant un coût pour l'utilisateur, embarquerait quelques avantages : assurance tous risques, transport de personnes étrangères à l'entreprise, conduite autorisée à proches, ..

Retour d'expérience sur les Conseillers Supports 3.2 et leur recrutement

Un bilan a été présenté par la Responsable de l'Organisation du Soutien Technique aux Interventions aux DPS en CODIR. Un petit rappel doit être fait aux DTSI sur la méthode de recrutement, et la finalité de cette fonction.

Evolution géographique des territoires aux découpages qui pourraient être revus , ainsi que des zones à forte activité, loin des ATM

Une journée de travail a eu lieu en octobre 2018, et une autre est prévue en mars 2019, avec la Directrice Adjointe en charge de la Production et les DPS. Nous ferons un bilan de la transformation, où tous les sujets y sont abordés (taille territoire, fermetures ATM, nomades, …). On ne s'interdit rien à ce jour, tout en respectant les règles à La Poste, et si quelques ajustements doivent être faits, ils seront bien sûr envisagés.

Bien être des DTSI, où en est-on ?

Plusieurs dispositifs ont déjà été mis en place (relations avec les RH, …), et un autre chantier est ouvert par la Directrice Adjointe en charge de la Production sur l'autonomie ou la responsabilisation des DTSI.

Rappel des chantiers qui seront présentés le 9 avril : maintenance, tableaux de bord et entraide.

Organisation du temps de travail, où en est-on ?

Ce chantier social sera abordé en parallèle du chantier social sur les sites tertiaires, afin d'avoir une vision globale de l'activité de la DSEM.

Recrutement d'apprentis pour la rentrée 2019

Dominique AMAR constate une baisse significative sur la formation d'apprentis; il y en a de moins en moins, et il faudra faire remonter les besoins lors des sollicitations des RH.

Jean-Marc TOURNOIS et Marc BALSSA remercient Dominique AMAR pour sa transparence et sa disponibilité.

Jean-Marc TOURNOIS

MICHÈLE TEYSSIER NOUVELLE PRÉSIDENTE DE LA RÉGION AUVERGNE

Vingt DS ont répondu à l'invitation de Franck BESSEYRE et participé à l'Assemblée Générale de la région Auvergne.

Raymond DORE trésorier national des retraites et Stéphanie LHOSTE, DR de l'Auvergne étaient également présents.

En préambule, une synthèse de la protection juridique associée à la cotisation ACE a été remise à chaque participant.

A l'issue de la présentation du rapport moral et du rapport d'activité, adoptés à l'unanimité, un nouveau bureau a été élu.

En voici la composition :
Présidente : Michèle TEYSSIER
Vice Président : Franck BESSEYRE
Secrétaire : Franck BESSEYRE
Trésorière : Joëlle BRUYERE

S'en est suivi un échange avec Stéphanie LHOSTE principalement orienté sur les relations entre les secteurs et les équipes de la DR.

Stéphanie LHOSTE a précisé que les directeurs fonctionnels doivent être en appui, éclairage et alerteur mais aussi ressources pour les DS.

La DR travaille avec eux pour les reconnecter au quotidien, retrouver le travail en équipe. Aujourd'hui, il y a trop d'écart.

La première étape, c'est COMHEBDO ; un seul mail commercial par semaine.

Nous devons être vigilants et faire remonter les dérives par les DT.

En ce début d'année, un plan d'action nous a été présenté afin d'obtenir de l'aide en matière d'innovation, animations, coaching, immersion et soutien.

Contrôle interne de premier niveau

Le niveau d'exigence progresse. La DR prévoit une action sur un séminaire.

Chantier DS pour valoriser la fonction.
Comme vu par ailleurs, il avance, Les premières conclusions sont prévues à fin mars.

Quel parcours de carrière ?
Période de 5 ans mieux que 3 avant de changer de poste.

Comblement de poste :
Des viviers sont en cours ou à venir pour toutes fonctions managers, + GCPRO, CCPRO, COFI III2 et CSP classe tremplin.

Les échanges se sont poursuivis devant un repas offert par l'ACE.

Michèle TEYSSIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ACE ILE DE FRANCE.
GUILLAUME DEFRANCE PASSE LE RELAIS À LAURENCE LOIRET

L'assemblée générale de l'ACE Ile de France s'est déroulée mercredi 13 février 2019 à l'auditorium du Lemnys.

Guillaume DEFRANCE, Président IDF a accueilli à cette occasion Yannick ROULETTE, Président national, Pascal PETITPAS, Président de la section des adjoints et Luc PONSY membre du Bureau national.

Anne-Laure BOURN, Directrice Générale adjointe du Groupe La Poste, en charge du Réseau et Patrick NOULETTE, Directeur Exécutif IDF ont rejoint l'assemblée en deuxième partie pour répondre aux nombreuses questions des managers d'IDF (voir compte-rendu dans ce même numéro).

Yannick ROULETTE a rappelé que l'Amicale, créée en 1947, joue un rôle très important. Elle est un interlocuteur reconnu par nos dirigeants avec qui, les rencontres se font de façon très régulière. On a beaucoup de choses à se dire et nos dirigeants apprécient de nous rencontrer et ainsi d'avoir une autre vision de nos métiers que celle qu'ils peuvent avoir au travers des DT, des DR ou des DEX.

C'est à l'assemblée générale de la région Hauts de France de l'ACE le 11 octobre dernier, qu'Anne-Laure BOURN a annoncé la mise en place du chantier des DS. Il faut savoir que l'Amicale travaille sur ce sujet-là : pourquoi devient-on DS ? Quelles sont nos missions et nos obligations ? Mais aussi la rémunération. On espère qu'il y aura des annonces tout à fait satisfaisantes dans ce sens-là. Le problème des chaises vides se pose et il faudra trouver une solution. La solution, c'est de rendre attractif le métier de DS. Il faut définir une fiche de poste.

L'Amicale a aussi fait des propositions pour que les futurs DS se trouvent dans une situation d'immersion avec un tuteur pour une durée de trois mois afin de se mettre en situation de réussite. L'indemnité d'adaptation au poste constitue un vrai sujet sur lequel nous sommes vigilants. Le véhicule aussi : au Courrier, les DE ont tous un véhicule qui leur est affecté. Au Réseau, nous demandons l'équivalent également

Yannick ROULETTE remercie Guillaume DEFRANCE pour l'important travail accompli à la tête de l'ACE IDF.

avec remisage à domicile.

Une indemnité de fonction spécifique au métier de DS est aussi souhaitée. Au Courrier, cette prime a été annoncée le 31 janvier par Philippe DORGE.

On a espoir que ces propositions soient retenues et valorisées.

Il est impératif que, quand un DS doit changer de fonction, il n'ait pas à chercher un poste : on doit lui proposer quelque chose.

L'Amicale intervient quand il y a un problème et généralement ça s'arrange.

On peut penser que ça n'avance pas vite mais ça avance. Le kit DS que les Directeurs de Secteur ont reçu, c'est l'Amicale qui en est à l'origine et qui a travaillé avec la direction tout au long de sa conception.

Les adjoints ne sont pas oubliés. Au Réseau, le choix a été fait de ne pas nommer officiellement d'adjoint.

L'amicale estime que, quand le manager n'est pas là, il doit y avoir quelqu'un pour prendre le relais. C'est pourquoi les REC ont toute leur place dans la section des adjoints, présidée par Pascal PETITPAS présent à l'AG.

La présentation des résultats du sondage national par Guillaume DEFRANCE, a donné lieu à de nombreux échanges. Ce sondage, qui a généré 1240 réponses, traduit un net malaise des DS qui sont, dans une grande majorité, pessimistes sur l'avenir de leur métier qu'un nombre important envisage d'ailleurs de quitter.

Les résultats ont été communiqués à Anne-Laure BOURN et chaque Directeur Régional a reçu les siens. Ces éléments ont dû avoir un impact sur la décision de lancer le chantier DS.

Cette assemblée générale a aussi été l'occasion d'un changement à la présidence : Guillaume DEFRANCE va quitter dans quelques mois la fonction de DS. Yannick ROULETTE a tenu à le remercier vivement pour le travail accompli : « C'est quelqu'un qui a bien tenu la barre depuis quatre ans ». C'est Laurence LOIRET qui a été élue pour le remplacer avec Blandine PENNETIER comme vice-présidente. Guillaume reste Secrétaire général national jusqu'au prochain congrès.

Composition du nouveau bureau régional :

Présidente : Laurence LOIRET
Vice-présidente : Blandine PENNETIER
Expert siégeant au Conseil d'administration : Danièle CABRAL
Délégués des adjoints : Véronique FREISZ et Jean MENDY
Trésorier : Gérard CHOLIN
Correspondant communication : Armel DISSART
Délégué des retraités : Patrick BELLIOT

Billet d'humeur

C'est à l'assemblée générale de la section Hauts de France de l'ACE le 11 octobre dernier, qu'Anne-Laure BOURN a annoncé la mise en place du chantier relatif à l'attractivité du métier de DS.

Beaucoup espéraient qu'à l'occasion de notre assemblée générale d'Ile de France, quatre mois plus tard, les annonces tant attendues soient dévoilées. Il n'en fut rien. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé, n'est-ce pas Guillaume.

Les nombreux sujets liés à la rémunération, à la reconnaissance, à l'évolution du métier et j'en passe… sont donc restés sans réponse, engendrant une certaine frustration dans l'assemblée.

Nos dirigeants travailleront la question jusqu'à fin mars. Il faudra donc attendre mi-avril (CDSP prévue) pour connaître les mesures adoptées. Espérons qu'elles ne nous décevront pas.

Jusqu'à cette date, tous les espoirs sont permis…

Armel DISSART

Guillaume DEFRANCE entouré de Blandine PENNETIER ET Laurence LOIRET, nouvelle présidente.

LA CORSE, UNE ÎLE ACCUEILLANTE POUR L'ACE

En cette belle journée du vendredi 15 mars 2019 (mais existe-t-il autre chose que de belles journées dans l'île ?), une quinzaine de DE, DS et managers REC se sont réunis près de Bastia à l'invitation du Président de Région, Laurent BATTAGLINI, en présence de Jean-Pierre DE SANTIS, représentant national des Adjoints, pour cette Assemblée Générale élective du bureau régional (composition à la fin de cet article).

Grande première dans l'île, plusieurs Directeurs d'Etablissement Services-Courrier-Colis étaient présents (dont l'un a été élu vice-président) et, si la Corse du Sud n'était représentée que par une DE (mais quelle DE !), la Haute-Corse avait fait le déplacement en nombre, encouragée aussi par la venue l'après-midi de leur Directrice Territoriale 2B, Patricia JAUMON, représentant le Directeur Régional empêché par une instance sur le continent.

Pour ceux qui ne connaissent pas bien la Corse, les distances ne se comptent pas en kilomètres mais en heures, sachant qu'il n'a échappé à personne que le relief de l'île n'est pas propice aux routes droites (si rares) ou aux autoroutes (inexistantes) … Pour certains, il faut 3h00-4h00 pour se rendre d'un endroit à un autre, et même si le cadre est enchanteur, cela ne facilite pas la mobilité et demande beaucoup plus d'efforts qu'autre part. C'est une des raisons qui a empêché des collègues de Corse du Sud de nous rejoindre (mais ce n'est que partie remise).

Preuve de l'intérêt des postiers de Corse (et du travail de l'équipe locale de l'ACE), 5 nouvelles adhésions ont été faites avant même le début de l'AG et 4 autres collègues se sont engagés à nous rejoindre. Devant un tel engouement, l'ACE se doit de répondre à leurs inquiétudes et être aux côtés de postiers particulièrement demandeurs d'écoute de soutien, aussi bien de la part de leur

hiérarchie que de l'ACE nationale. L'assistante était composée (en arrondissant) d'1/3 de DS, 1/3 de DE et 1/3 d'Adjoints.

Si pour vous, 15 personnes, cela peut sembler peu, pour une région qui ne comprend que 6 établissements Courrier par exemple, c'est beaucoup, surtout pour une première rencontre qui en appelle certainement d'autres, en 2B et/ou en 2A !

Dans l'organisation des Secteurs Réseau-Banque, les REC qui portent l'espace commercial se sentent isolés et ne disposent pas d'animations régulières ou d'échanges pour progresser et développer leurs compétences. Le Comité Expérience Client se faisant le plus souvent à distance, les REC ne se voient plus et ressentent un manque d'appui et de formation. De plus ils ne disposent pas toujours des outils informatiques modernes adaptés à leur fonction nécessitant d'être mobile (ordinateur portable, clés Token-Certinomis pour un accès intranet sécurisé, …) sans parler du manque de véhicule pour leurs déplacements.

De leur côté les RE disposent de journées régulières de professionnalisation avec la DAST, nécessaires vu les besoins de leur métier, mais les DS constatent avec étonnement qu'à part le calendrier des rencontres, ils ne sont pas informés des consignes données à leur collaborateur RE qui s'imposent à eux. Non pas qu'ils soient en désaccord ou veuillent participer au processus de décision (chacun son travail), mais la non-information par la DAST de ce type de consignes peut mettre le DS et le collectif managérial en porte-à-faux.

La relation entre la Direction Commerciale et les DS est également pointée du doigt : la question se pose de savoir qui est au service de qui et qui aide l'autre à réaliser les objectifs ? Manifestement l'aide du DT est attendue pour rétablir l'ordre des choses avec une Direction Commerciale à la disposition des DS, et non le contraire.

Une autre inquiétude apparait sur les modalités d'absences des Conseillers Bancaires et leur remplacement, surtout là où il n'y a qu'un seul COBA.

Toutes ces informations ont été répétées en direct par les DS et REC à Patricia JAUMON, DT 2B, présente l'après-midi, qui s'est montrée à l'écoute et a apporté des réponses aux attentes des participants.

Un autre point managérial mérite d'être développé : les notifications de part variable et d'augmentation. Outre le besoin évident d'un courrier pour chacune des deux, les DS ont demandé à être informés des décisions du DT relatives à leurs N-1 en avant-première, car trop souvent l'information n'est donnée

qu'aux N-1.

Concernant les Facteurs Guichetiers, la CDSP de 2014 précise que la formation guichet doit se faire pendant les vacations guichet et non le temps de distribution. La question des remplacements se pose également, le Réseau pouvant peut-être apporter une aide dans ce cas.

L'ACE remercie la DT qui a pris de son temps, comme les DS, DE et REC, pour participer à cette réunion enrichissante pour tous, prouvant la motivation et la mobilisation des postières et des postiers managers de Corse pour la réalisation des objectifs de leur direction régionale.

Avant de repartir chacun s'est dit qu'une telle réunion ne serait que la première d'une série d'échanges réguliers entre l'ACE et les postiers de l'île.

Pace e salute !

Jean-Pierre DE SANTIS

Nouveau Bureau Régional 2019 de l'ACE Corse

Président : Laurent BATTAGLINI DS
Vice-présidents : Aline BOULLET DS (réseau), Lionel PASQUALINI DE (courrier)
Secrétaire : Françoise GIACOMELLI DS
Secrétaire Adjoint : Alexandra MORALES DS
Trésorier : Régis ALEXANDRE REC
Trésorier Adjoint : François FIOCCONI REC
Représentants des ADJOINTS : Béatrice TADDEI - François-Jean MORANDINI

OLIVIER COLIN PASSE LE RELAIS A CATHERINE DEMAY EN POITOU CHARENTES

Une vingtaine de participant(e)s ont répondu à l'invitation d'Olivier COLIN et se sont retrouvés le 20 mars 2019 à Civray pour assister à l'assemblée générale de la région Poitou - Charentes.

Yannick ROULETTE, Président national de l'ACE, étant dans l'impossibilité de se déplacer en raison de problèmes au sein de son établissement, Guillaume DEFRANCE, Secrétaire Général de l'ACE et Jean-Pierre GUILLOTEAU Rédacteur en chef de Liace représentaient les instances nationales.

RAPPORT MORAL

Olivier COLIN précise que depuis l'AG de février 2017, l'ACE a rencontré à 2 reprises Christelle HURTADO Directrice Régionale.

Cela a permis d'échanger et de donner des informations.

Mais Olivier, à l'occasion de ces entretiens, de ces audiences a connu un sentiment d'isolement dû notamment à une quantité insuffisante de retours à ses demandes relatives aux thèmes que ses collègues souhaitaient voir évoqués.

Il remercie les collègues DS présents aujourd'hui et qui lui ont fait part régulièrement de points à aborder avec la DR.

Olivier COLIN et Catherine DEMAY ont rencontré Christelle HURTADO le 20/06/2018 et ont été abordés : Les Cobas remplaçants pour aider les secteurs en difficulté, Remontées des REC et RE, Point sur retour séminaire DS. Souci lié à la communication : Tous les services envoient les mails vers les secteurs !!!!

L' ACE ne doit pas se limiter à être un alerteur en cas de difficultés , elle peut et doit servir à être force de propositions pour permettre des avancées et nous aider dans notre fonction de Directeurs de Secteur et de managers.

Le bureau de région s'est réuni à quatre reprises au cours des deux dernières années et Olivier a participé, chaque fois que son emploi du temps le permettait, au Conseil d'Administration de l'ACE.

Des membres du bureau ont participé au congrès National Du Cap d'Agde en mai 2017 et la région participera au prochain congrès à Pornichet fin Mai 2019.

Un point sur la nature du contrat de protection juridique Défense Recours est présenté, en insistant notamment sur l'importance pour les collègues quittant le métier de rester adhérents, des poursuites à leur encontre pouvant intervenir plusieurs années après les faits.

Olivier remercie Bruno GRELET pour les informations précieuses qu'il a pu nous apporter sur la branche Courrier en DEX Nouvelle Aquitaine, Jean Pierre POISNET, pour la gestion de la Trésorerie, Jean-Pierre GUILLOTEAU pour son rôle de Conseiller, Jacques pour les CR des réunions, Véronique et Isabelle pour leur retour sur le métier de RE et REC depuis la dernière assemblée.

Un dernier Merci aux retraités.

Pour conclure, Olivier souhaite rappeler les valeurs de notre association. Le plus important est d'être solidaires et animés de valeurs d'entraide et de proximité. L'amicale doit être en dialogue permanent avec les dirigeants

de notre entreprise, pour préserver nos métiers de managers et améliorer nos conditions de travail.

RAPPORT FINANCIER

Jean-Pierre POISNET présente ce rapport et précise qu'étant appelé à la fonction de vérificateur aux comptes au niveau de la trésorerie nationale, il ne pourra plus assurer la gestion de la trésorerie de la région.

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Après l'intervention de Guillaume DEFRANCE qui commente les résultats des sondages réalisés tant au Réseau qu'au Courrier et une comparaison effectuée entre les chiffres de la région et ceux du national, le moment est venu de préparer les questions à poser à Christelle HURTADO dans la seconde partie de cette AG.

ELECTIONS

Un nouveau bureau est constitué

Présidente ACE Région :
DEMAY Catherine DS
Vice-Président 1 :
GERBAUD Jean DS
Vice-Président 2 :
GRELET Bruno DE
Vice-Président 3 :
COLIN Olivier DS
Trésorière :
LABARDE Claudie Retraitée
Secrétaire :
VERDON Jacques Retraité
Responsable COM :
GUILLOTEAU J-Pierre Retraité
Section Adjoint :
DROCHON Isabelle RE
Section Adjoint :
MARBEUF Véronique RE
MEMBRES : Valérie MARTIN (DS),
Olivier REZEAU (DS),
Olivier GIRAUD (DS)
BRIANCON J-Pierre (retraité)
POISNET J-Pierre (retraité)
Délégué Régional des retraités :
Claude VIOLLET
Délégué de zone : Alain NOË

Echanges avec Christelle HURTADO

Préalablement à ces échanges , Guillaume DEFRANCE lui présente les résultats au niveau de la région du sondage réalisé en Avril 2019 auprès de l'ensemble des Directeurs de Secteurs où tout du moins ceux qui ont bien voulu y répondre.

Les réponses étant anonymes, la DR estime qu'il y a corrélation au niveau des réponses avec le baromètre national et qu'au-delà des pourcentages, il serait intéressant d'avoir le qualificatif et surtout ce qu'on y met derrière.

G DEFRANCE propose en complément de lui livrer en sus des résultats du sondage les verbatims des DS du Poitou- Charentes.

CH HURTADO rajoute que si l'on veut avancer collectivement, il est important d'être à l'écoute et on a besoin de voir ce qui est exprimé. Elle a besoin d'éclairage sur la qualification des champs d'actions afin de voir réellement ce que les DS ont besoin.

Question sur les difficultés de comblement de Poste de COBAS et sur les éventuelles suppressions de Poste COBAS, en sachant que les objectifs secteurs restent les mêmes.

Pas de suppression de poste même si le poste est vacant. Les clients ne consomment plus la Banque de la même façon : des décisions ont été prises pour remuscler les portefeuilles (on a travaillé par client, cela peut nous amener à réduire la voilure sur la conformité bancaire avec la création de 2 postes de CSP).

Il faut raisonner en fonds de commerce et garantir aux cobas de pouvoir réussir sur le développement bancaire. Difficulté à anticiper les mouvements des FDV. Il y a sur la DR 10 cobas remplaçants et il n'est pas possible d'en financer plus.

Essayons d'optimiser les solutions mises à notre disposition : LBPCS, la vente à 3 par l'intermédiaire des référents Patrimoniaux . Penser aussi à transférer fil contact sur les Centres financiers.

Avez-vous des informations sur le chantier DS et sur les avancées de ce chantier ?

La CDSP va se tenir le 09 Avril 2019. Je communiquerai les infos officielles dès que j'en serai informée.

Que proposer aux cobas qui ne veulent plus l'être ?

RCPART est un tremplin pour une nouvelle génération de DS.

Il faut s'appuyer sur la collaboration des RH, DAST pour construire un parcours.

Pour accompagner des cobas en difficulté, il faut que le DS établisse un dossier étayé reposant sur des éléments factuels.

Les métiers de RE, REC, RCPART s'avèrent complexes

Pour les REC : Refonte force de frappe sur la prise en charge des Pros : Il faut raisonner Pros, travailler sur le nombre de clients, constituer des portefeuilles (attendus et noms poussés) Organiser la réallocation des COPROS.

Pour aider les REC seuls, il faut accompagner et identifier les relais Pros. On va investir pour professionnaliser et se muscler sur la vente à 3.

DES RDV, des réunions pour REC, RE, RCPART et DS tombent parfois en même temps. Cela se traduit par des absences simultanées des membres du Codir des secteurs. Avez-vous des solutions pour qu'un calendrier puisse être mis en place au niveau de la DR ?

Voir avec com1 pour le calage des rdv et des réunions.

Difficultés pour l'optimisation de l'organisation du DS en Multi-sites. De plus en plus de différences sont constatées entre le DS Mono site et le DS Multi-sites.

Le DS doit piloter, accompagner dans le cadre de passeport, il doit être en appui et soutien, organiser et essayer de limiter les zones de risques lorsque l'on change de DS.

En matière de risque, on n'a pas droit à l'à peu près et il faut aider les DS et REC sur point de rupture.

REC, RE gestions et contrôles des APC. Il ne faut pas que ces personnes se retrouvent en difficulté.
Il existe un sentiment d'iniquité entre secteurs.

Je propose un groupe de travail sur les multi-sites.

Le matériel, Les outils ? Problèmes de flashage, Les outils qui rament ?

Au niveau du Siège, Anne Laure BOURN se soucie toutes les semaines des remontées de dossiers sur les irritants au niveau de l'informatique et des applicatifs.

Nous avons la possibilité de faire remonter les irritants informatiques chaque semaine à la DEX. Les mails sont répartis dans les services concernés afin d'être tout de suite plus efficaces.

Comment se déroule le comblement les postes de DS susceptibles de se libérer ?

Chacun peut postuler mais il faut des décisions rapides. J'assume ma volonté d'aller vite. On ne peut pas se permettre pour 10 mouvements d'attendre 10 mois. Il faut aller vite pour ne pas déstabiliser les équipes, on ne peut pas se permettre de prendre des risques sur le business.

Le télescopage des Mails

Un panel composé de 2 DS,2 REC, 2RE, 2 RCPART pourrait effectuer un travail d'analyse sur la visibilité des mails , voir les arrivées de canaux différents, mesurer les mails en double ou triple et identifier ce qui est inutile.

LE PANEL DS a été renouvelé en début d'année : Comment sont choisis les DS ?

Le choix est fait par le Siège, sans intervention possible de la DR afin de garantir la représentativité des DS.

Olivier COLIN remercie Christelle HURTADO de sa présence et de ses réponses et l'ensemble des présents de leur participation active.

Jean-Pierre GUILLOTEAU
et Olivier COLIN

Liace Magazine

Publication bimestrielle éditée par
l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste
Bureau de Poste
11 Cours du Général DE GAULLE
91360 Epinay sur Orge
E.mail : acelaposte@wanadoo.fr
Internet : http//www.ace-poste.com
Compte Twitter ; twitter.com/AcePoste
Dépôt légal : avril 2019
ISSN : 1167-5772
Le numéro 2 euros en vente au siège de l'ACE
Abonnement 1 an 5 numéros = 10 euros
Directeur de la publication : Yannick ROULETTE
Rédacteur en chef : Jean-Pierre GUILLOTEAU
Réalisation, mise en page et impression :
TechnoPrint - BP 70077
57602 FORBACH CEDEX

Ont participé à ce numéro :
Philippe BRISBART, Olivier COLIN,
Jean-Pierre DE SANTIS, Armel DISSART,
Benoit DOUILLARD,
Denise HONRE-LECHALLIER,
Patrick JOUAN, Françoise PEPIN,
Guy SARLIN, Jean-Paul SCHILZ,
Alain SCHUMACHER, Doris STEBIG,
Michèle TEYSSIER, et Jean-Marc TOURNOIS

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LES PAYS DE LOIRE

La région Pays de Loire a tenu son Assemblée Générale le 28 mars 2019 en présence de Yannick ROULETTE, Président National de l'ACE.

RAPPORT MORAL

Le Président, Benoit DOUILLARD rappelle la philosophie de l'ACE qui ne doit en aucun cas être assimilée à une organisation syndicale.

C'est dans cet esprit de collaboration avec les métiers que la section des Pays de Loire a travaillé en s'efforçant de faire remonter les préoccupations générales des DE, DS et de leurs plus proches collaborateurs.

Face aux problématiques rencontrées, elle a veillé à ce qu'elles soient examinées attentivement et avec bienveillance.

Le rappel du niveau d'exigence des métiers, conséquence de leur transformation a toujours été à l'ordre du jour ainsi que le besoin de reconnaissance des DE et DS qui devait naturellement en découler.

RAPPORT FINANCIER

Didier GOMEZ présente ce rapport qui ne suscite aucune observation particulière.

Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Expression sur l'actualité DR pays de Loire Réseau :

➢Forme de directive attitude ressentie : pas d'accompagnement de la DR un manque d'appui,peur d'être ressenti comme un faible si on expose ses difficultés

➢Appréciation faite sur le CAO et le commercial et pas sur tout le reste avec un manque d'homogénéité

➢Manque de COBAS et d'Adjoints sur de nombreux secteurs

➢Difficultés pour la mise en place des réorganisations suite aux grèves des COBAS … avec les nouveaux horaires des COBAS et des bureaux (18 h en rural ?) 75% des collègues non associés d'où mauvaise ambiance sur les secteurs

➢Diminution de la FTV

➢Horaires adaptés : non à 50%

➢Evolution vers d'autres métiers : pas facile et manque d'accompagnement de la responsable des cadres sup (4/6)

➢Lassitude du métier car pas d'aide ni soutien

➢Le séminaire a permis de donner du sens sur les évolutions, il faut qu'on soit dans le développement au mieux de nos intérêts et de ceux des clients

➢Le ressenti des collègues présents au séminaire est très bon

Le DR trouve que les DS et leurs équipes sont très impliquées, il souhaite au mieux nous accompagner.

ELECTIONS

Les candidats proposés au vote sont élus à l'unanimité des présents :

Nouveau Président : M Didier GOMEZ, DS à Pontchâteau

Nouveau vice président(Courrier) : M Frédéric COLLET, DE à Nantes Éraudière

Trésorière : Mme Valérie DEJARDIN, DS à Châteaubriant

Composition du nouveau bureau

Président : Didier GOMEZ

Vice Président Courrier : Frédéric COLLET

Réseau : Martine LESIEUR

Trésorier : Valérie DEJARDIN

Correspondant Courrier : Jean-Philippe PLOUCHARD

Correspondant 44 : Christophe AUDEON

Correspondant 72 : Alain ALBEAU

INTERVENTION DU PRESIDENT NATIONAL

Yannick ROULETTE présente l'actualité de l'ACE avec notamment les chantiers ouverts au Courrier et au Réseau sur les conditions d'exercice de nos métiers.

Il rappelle que l'ouverture de ces chantiers est intervenue suite à de nombreuses rencontres tant avec Anne-Laure BOURN que Philippe DORGE ou Philippe BAJOU.

Il évoque également le congrès qui se déroulera du 26 au 30 mai à Pornichet sur le site d'AZUREVA.

Le Président du Groupe La Poste Philippe WAHL nous fera l'honneur de sa présence.

ECHANGES AVEC ALAIN CHARRIER DEX COURRIER PAYS DE LOIRE

Alain CHARRIER exprime son attachement à l'ACE et apporte les réponses suivantes aux thèmes abordés :

- Pour les parts variables de nos N-1 en Etablissements, le fichier envoyé ces derniers jours est une V1 qui sera amendée, en attente fiabilisation du SI et autres ajustements.
- Le CAP 2019 : la flexibilité demandée est < 2018, et les DE seront appréciés sur leur capacité à tenir le -4 % FGT MPAP, ce qui neutralise les passifs et antériorités.
- Re- exprime ses attentes au titre du pilotage des projets, et provoque un séminaire avec JJ TIBI
-Reconstitution d'un vivier OA, à concentrer sur leur cœur de métier
- Entend nos difficultés à constituer nos équipes intra plaque, en particulier sur les fonctions RESC et RAC
- Met en place une promotion d'alternants RE dès sept 2019

Cette Assemblée Générale s'est terminée par un déjeuner au cours duquel les échanges ont pu se poursuivre.

Benoit DOUILLARD

POUR LES ADJOINTS, L'AVENIR C'EST MAINTENANT !

L'actualité de la section des Adjoints est riche et offre des opportunités d'être (enfin ?) écoutés par nos Directeurs de métier (mais encore faut-il que nous remontions nos propositions), surtout dans le cadre du « chantier DS » annoncé par Anne-Laure BOURN au 4e trimestre 2018 et la sortie en avril 2019 de « Perspectives + Le Directeur de Secteur au cœur du développement du Réseau ».

Vous avez lu dans ce numéro la position de l'ACE et l'édito du Président National qui se félicite de la sortie de ces mesures, avec les nouveaux parcours de carrière des DS en DS1-DS2-DS3 (bureaux à enjeux, forts enjeux ou très forts enjeux). Si vous êtes un lecteur assidu de Liace, vous savez combien l'ACE a relayé les remontées du terrain des collègues de toutes régions et réaffirmé au fil des mois le besoin sinon l'urgence d'agir dans ce domaine.

Chaque chose en son temps, maintenant que les DS ont été informés des décisions les concernant, le Siège a l'intention d'ouvrir le « chantier des N-1 » : qui mieux que la section des Adjoints pour prendre en main ce dossier !

Parlons des N-1 au Réseau.

Les remontées sur la situation des N-1 REC-RE-RCPart, effectuées par les collègues concernés ou lors des AG régionales, ont montré combien un cadrage ou des conseils (consignes ?) pour l'animation et le soutien par les DT et la DR seraient les bienvenues. Par exemple

• si quelques animations de N-1 sont faites régulièrement au niveau d'un ou plusieurs territoires DT (rarement au niveau d'une DR), c'est plus souvent par téléphone/Skype et peu en physique … on sait à l'ACE combien les rencontres en présentiel sont importantes, elles permettent à la fois échanges personnels et (re)motivation des troupes … les outils électroniques ne doivent pas faire oublier que les premiers liens entre humains sont d'abord physiques et en face-à-face.

• la pénurie de candidats et l'inexistence des viviers REC-RE-RCPart (ou de potentiels candidats des viviers) fait que des établissements travaillent en sous-effectif chronique et subissent une pression accrue sur les collaborateurs qui restent … et sur un collectif managérial de 3 personnes cela pèse trop : on ne doit plus voir de cumul de fonctions REC/RE entre autres.

• « Perspectives + » prenant en compte les difficultés des secteurs qui, suite à des absences de 3-6 mois de COBAS, n'ont pas pu remplir leur contrat annuel d'objectifs, la section des Adjoints compte bien faire bénéficier d'une reconnaissance aux N-1 qui ont assuré la continuité en sous-effectif et ont pu, par leurs actions, limiter l'écart et garantir un résultat conforme au potentiel local.

• Les N-1 qui se déplacent pourront bénéficier d'un des deux véhicules partagés (sur les secteurs C-D ruraux) mais encore faut-il qu'ils disposent aussi de moyens adaptés comme un ordinateur portable ou un téléphone portable … eh oui, en 2019, on en est encore à se demander si des cadres ou cadres supérieurs peuvent disposer de tels outils pourtant si répandus … et que dire du besoin d'une clé Certinomis pour travailler sur l'intranet : quand un site n'a qu'une seule prise Ethernet, comment imaginer qu'un N-1 voulant travailler sur place devrait débrancher l'informatique locale pour brancher la sienne ?

Arrêtons-là cette description qui d'une certaine façon ressemble à un inventaire à la Prévert, mais pourtant, c'est la réalité de certains N-1 au Réseau qui, malgré tout, continuent à contribuer aux résultats de l'entreprise avec force et conscience professionnelle.

La section des Adjoints se réjouit de la volonté de l'entreprise de travailler sur les dynamiques de carrière des REC-RE-RCPart pour une chaine managériale forte et performante et une équipe de direction dans les secteurs reconnue et engagée.

Elle doit, au nom de l'ACE, fédérer toutes les bonnes volontés afin de faire émerger des analyses et des propositions qui soient à la fois adaptées et acceptables. C'est pourquoi la section des Adjoints demande à chacun des 22 Présidents de Région ACE de s'appuyer sur leur Délégué aux Adjoints pour travailler avec la section.

La prochaine réunion du Bureau National se tiendra fin juin, avec un point fait au Congrès fin mai sur les actions déjà engagées auprès des premières régions.

Parlons maintenant des N-1 au Courrier (aux Services-Courrier-Colis pour être précis).

Les nouveaux organigrammes « EVMS Ensemble Vers le Monde des Services » viennent de se mettre en place en établissement avec le métier de production intégrant la qualité (RESC Responsable Exploitation et Service au Client) assisté d'un nouveau métier d'assistant (appelé AOC Animateur des Opérations Courrier), et des services supports rattachés à leur filière et non plus à l'établissement (gestion, communication, …).

Il est trop tôt pour faire un bilan, mais notons que si les DEX ont constitué leurs équipes de support chargées « d'aider celui qui fait [l'équipe des opérationnels] », certains établissements ont le plus grand mal à combler leurs postes, surtout quand ce sont d'anciens opérationnels qui sont partis à la DEX pour devenir experts …

Pour finir, permettez-nous de faire un retour en arrière sur l'histoire de notre amicale.

L'ACE créée il y a plus de 70 ans a tou-

jours su s'adapter et même anticiper les évolutions de La Poste, que ce soit à l'époque des Receveurs des PTT avant 1991 de La Poste jusqu'aux années 2000, puis la séparation des métiers avec au Courrier les DCC (Directeurs de Centre Courrier) puis les DE actuels (Directeurs d'Etablissement de PDC ou PPDC), et au Réseau les DET (Directeurs d'Etablissement Terrain) ainsi que les DETA (DET Adjoints) créés suite à des propositions de l'ACE puis les DS actuels (Directeurs de Secteur).

Bien qu'Amicale des Chefs d'Etablissement, elle a su créer une section Adjoints à laquelle ont pu adhérer des non DE (mais N-1 en position d'adjoint) mais aussi des anciens DE devenus adjoints suite à des regroupements d'établissements.

L'ACE a bien compris que l'on ferait de moins en moins carrière dans le seul métier de chef d'établissement, qui consistait à partir de RD (Receveur Distributeur) puis de monter en R4-R3-R2-R1-RHC-RCE (Receveur de Classe Exceptionnelle), comme nombre de nos anciens maintenant retraités mais encore très actifs au sien de l'Amicale.

Le passé nous permet de mieux comprendre le présent et de mieux anticiper l'avenir.

Et l'avenir pour les Adjoints, c'est maintenant !

Jean-Pierre DE SANTIS

Communiqué du Bureau National des Adjoints

Le Bureau National s'est réuni les 1-2 avril 2019 à Nîmes, sous la présidence de Pascal PETITPAS, élu président début 2018 et devenu depuis Directeur d'Etablissement. Il avait été décidé qu'il serait maintenu président jusqu'au congrès national de fin mai 2019 à Pornichet.

Après le Congrès, et en conformité avec l'article 3 des statuts de la section des Adjoints rédigés en 2012 :

• « l'Assemblée Générale de la section a lieu tous les deux ans en alternance avec le congrès » : le Bureau de la section décide d'une prochaine AG élective en juin 2020 (date précise à définir)

• « les électeurs doivent exercer la fonction d'Adjoint » : les deux vice-présidents (tous les deux REC) assureront l'intérim jusqu'en juin 2020 (Regis ALEXANDRE et Serge DEVILDER)

Souhaitons la bienvenue à deux nouveaux membres : Christine MEJIAS, REC à Beaujeu (69) et David DEGANS, REC à Hellemmes (59)

A NOTER SUR VOS TABLETTES

• *Auvergne :*
Présidente :
Michèle TEYSSIER
DS
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Port : 06 41 52 07 09
mail pro: **michele.teyssier@laposte.fr**

• *Bourgogne :*
Président :
Philippe LEPLAT
DS
71300 MONTCEAU LES MINES
Port : 06 65 60 17 92
mail pro: **philippe.leplat@laposte.fr**

• *Poitou Charente :*
Présidente :
Catherine DEMAY
DS
17800 SAINT PONS
Port : 06 82 37 12 54
mail pro: **Catherine.demay@laposte.f**

LA BIENVEILLANCE AU TRAVAIL

En juin 2018, Liace présentait dans son numéro 164, une interview du docteur Philippe RODET co-auteur avec Yves DESJACQUES d'un ouvrage intitulé « Le management bienveillant »

Nous avons souhaité le rencontrer une nouvelle fois pour évoquer son nouveau livre.

Un titre, un programme…

« La bienveillance au travail » est en effet le titre de mon nouvel ouvrage paru aux éditions Eyrolles le 14 mars 2019.

Dans ce livre, il s'agit de montrer pourquoi les comportements bienveillants sont incontournables à l'heure actuelle et comment on peut contribuer concrètement à leur diffusion.

Pourquoi les comportements bienveillants sont-ils indispensables ?

Il y a deux raisons essentielles.

Tout d'abord, un pourcentage de personnes stressées de plus en plus important, en dix ans, on est passé de 40% à 64%.

Ensuite, un pourcentage de personnes très motivées en baisse, durant la même période, on est passé de 42% à 28%.

Et ce phénomène est inévitable. Lorsque le stress augmente, on sait depuis longtemps qu'une hormone indispensable à la motivation s'effondre. On sait depuis quelques semaines que le stress a un impact épigénétique et perturbe le fonctionnement d'un gène impliqué dans la motivation.

Il est donc essentiel de commencer par diminuer le niveau de stress ce qui rend possible l'accès à la motivation. Celle-ci va alors aider à trouver le désir de bien faire, de réussir, de se dépasser… et va, en parallèle effondrer les effets du stress.

Quel est le mode d'action des comportements bienveillants ?

Certains augmentent les émotions positives (expliquer le sens, fixer des objectifs qui soient des défis possibles, accorder un juste niveau d'autonomie, exprimer de la gratitude, formuler encouragements…) et d'autres diminuent les émotions négatives (faire l'effort d'être perçu comme juste, reconnaitre ses éventuelles maladresses, transformer l'incohérence en cohérence et le mépris en considération, muter le pessimisme en optimisme…).

Pourquoi diminuer les émotions négatives et ne pas se contenter d'augmenter les émotions positives ?

Les émotions positives et négatives se transmettent à la même vitesse (30 millisecondes) mais les émotions négatives sont plus puissantes. On considère en effet que pour qu'un être humain s'épanouisse, pour une émotion négative, il faut - selon les personnes - entre 2,9 et 13,2 émotions positives, ce qui est considérable.

Si l'on augmente les émotions positives et que l'on diminue les émotions négatives, on favorise la sécrétion de deux hormones, l'ocytocine et les endorphines. Deux hormones qui vont diminuer les effets du stress, augmenter la motivation, améliorer la cohésion et accentuer la créativité.

Mais comment rendre les comportements bienveillants contagieux ?

Comme il s'agit de modifier des comportements, il faut avoir des actions en trois temps : sensibiliser, inciter, rappeler.

Sensibiliser sous forme de conférences interactives et riches sur le plan émotionnel.

Inciter par le biais d'emails, quelques semaines après la sensibilisation, ou de tables rondes quelques mois après, afin d'inviter chacun à passer à l'action.

Formuler des rappels sous forme, par exemple de newsletter, trimestrielles…

Y-a-t-il des dirigeants qui sont convaincus de cette démarche ?

Yves DESJACQUES, le DRH du Groupe La Poste s'intéresse depuis de nombreuses années à ces approches et travaille à leur promotion.

Benoît DE RUFFRAY, le Président Directeur Général du Groupe Eiffage, contribue lui aussi à la promotion des comportements bienveillants et est allé jusqu'à accepter de préfacer mon plus récent livre. Cet homme d'une humilité exceptionnelle est profondément bienveillant.

A ma connaissance, c'est la première fois qu'un Président de Groupe s'engage sur ce sujet dans un ouvrage.

Symbole des sciences « dures » (Polytechnicien, Ingénieurs des Ponts), Benoît DE RUFFRAY traduit une réelle considération pour les sciences « molles ».

Liace remercie le docteur Philippe RODET d'avoir eu la gentillesse d'apporter des réponses précises à nos questions.

C'est avec un grand plaisir que l'ACE accueillera Monsieur RODET dans le cadre du congrès de Pornichet sur ce thème de la bienveillance qui retiendra sans aucun doute tout l'intérêt des participants.

Jean-Pierre DE SANTIS

UN MONDE QUI (S') INTOXIQUE

Il ne se passe pas une semaine ou un mois sans qu'on nous rapporte des histoires d'intoxication alimentaire et de dangers sur la santé de la population.

On ne sait plus quoi manger pour ne pas s'intoxiquer, sachant que la vache peut être « folle », la volaille, le veau ou le cochon peuvent être « aux hormones » ou « aux antibiotiques », que le poisson d'élevage peut être bourré de substances dangereuses et que même le poisson sauvage peut être plein de plastiques ou d'autres substances peu ragoûtantes ramassées en mer, et ainsi de suite …

Dans un pays de bonne chère comme la France, où le plaisir de la table est un réel moment de joie et de plaisir, quel paradoxe ! A force de penser à tous ces risques, manger se caractérise plutôt par la méfiance que par son plaisir … à part les « bons produits de notre terroir » dans lesquels on retrouve les goûts de notre enfance et l'on se dit « ah les bons petits plats de nos parents et grands-parents », « c'était mieux avant », et ainsi de suite …

Il ne passe pas une semaine ou un mois sans qu'on rapporte des études sur la pollution de l'air et ses conséquences sur la santé de la population.

On ne sait plus s'il faut sortir avec un masque anti-pollution (comme on en voit beaucoup en Asie), s'il faut faire du sport ou pas (par exemple pour perdre ce qu'on a trop mangé … là je m'égare …), s'il faut-il se déplacer ou pas, s'il faut utiliser des véhicules moins polluants mais trop chers, et ainsi de suite …

Dans un pays comme la France attaché à la possibilité de se déplacer sans contraintes et à moindre coût, la pression financière sur le moyen d'exercer sa liberté (« ma voiture ») exacerbe les passions et attise les tensions, comme le montre l'actualité des derniers mois.

A force d'entendre que prendre sa voiture c'est intoxiquer la planète, le conducteur ne comprend plus pourquoi on le lui reproche. Dans le passé, on vivait dans son quartier, souvent près de son travail et on faisait ses courses chez les commerçants de proximité : maintenant il y a un endroit pour vivre, un autre éloigné pour travailler et encore un autre éloigné pour consommer … et pour relier ces trois endroits, pas d'autre solution que de prendre une voiture. Dans un passé pas si lointain, les villes hébergeaient des usines et les logements des travailleurs à proximité, maintenant le prix exponentiel au m² loué ou acheté en centre-ville éloigne les populations vers des banlieues de plus en plus lointaines.

Pendant longtemps on a tous eu un peu tendance à « regarder ailleurs » et à négliger les avertissements de scientifiques ou d'autres spécialistes, on nous a expliqué que le progrès ne pouvait qu'apporter du mieux dans notre existence et qu'il fallait avoir confiance dans l'avenir.

Le moins qu'on puisse dire est que cet optimisme n'est plus de mise et qu'on est plus près du catastrophisme que de lendemains qui chantent. De plus nous avons tellement exploité les ressources naturelles de la planète que la vie animale et végétale, pour certaines espèces, n'est plus possible et s'approche dangereusement de l'extinction.

Vous allez me dire, tout cela c'est bien gentil, mais qu'est-ce que ces phrases ont à faire dans un journal de l'ACE ?

On peut faire de nombreux parallèles entre nos choix alimentaires (aliments utiles ou aliments toxiques) et l'air que nous respirons (air pur oxygéné ou air pollué par le dioxyde de carbone), entre l'environnement de notre planète et celui de notre travail, actuel pour les actifs ou ancien pour les retraités.

Lesquels, me direz-vous ?

Comme le dit le Dr Philippe Rodet dans la chronique publiée dans ces pages, nous recevons des émotions à la fois positives et négatives, et j'ai retenu (sans spoiler son texte) qu'il fallait entre 2,9 et 13,2 émotions positives pour compenser 1 seule émotion négative. Au-delà de la précision des chiffres que je prends comme argent comptant (pour l'anecdote je serai curieux de comprendre comment ces chiffres ont été calculés), je note qu'il faut beaucoup de positif pour compenser un peu de négatif. Et comme nous vivons dans un monde qui s'intoxique de beaucoup de négatif en termes d'environnement violent et anxiogène, nous avons besoin de beaucoup de bienveillance, comme des bouffées d'oxygène dans un environnement pollué.

Voilà pourquoi cet article s'intitule « un monde qui (s') intoxique » … mais avez-vous noté qu'un titre peut en cacher un autre ? Derrière « un monde qui (s') intoxique » on lit aussi « un monde qui intoxique ».

Pour nos anciens, un bureau de poste, c'était un bâtiment avec des guichetiers, des conseillers financiers et des facteurs, le « bureau mixte » bien connu de nos villes et villages. Tout y était, c'était un espace de travail comme un espace de vie, avec une di-

rection départementale et un centre de tri départemental, jusqu'au milieu des années 90.

Depuis un processus de profonds changements a débuté à La Poste, en même temps que l'environnement économique et social du pays changeait. Il ne s'agit pas, encore une fois, de dire « c'était mieux avant » ou de jouer une forme de nostalgie plaintive. Il s'agit simplement de pointer le fait que tout changement dans l'environnement doit être accompagné de mesures de prévention et de protection adaptées au rythme et au type de ces changements.

Les postiers Chefs d'Etablissement et leurs équipes ont été et sont toujours au quotidien les moteurs de ces changements, l'ACE les a accompagnés aux côtés du Groupe La Poste tout en mettant en avant auprès de nos Directeurs de métiers le ressenti des postiers et la nécessité de prendre certaines mesures de prévention et de protection.

Les bureaux de poste sont devenus des établissements de plus en plus grands, que ce soit aux Services-Courrier-Colis (jusqu'à 10 sites et plus de 400 personnes) ou au Réseau-Banque (très nombreux points de contacts APC-Relais Commerçants-… en plus des bureaux classiques), tous les Directeurs d'Etablissement sont passés de sédentaires habitant sur place à nomades devant jongler entre leurs nombreux sites, toujours entre deux rendez-vous et sur la route.

Rajoutez à cela une direction de plus en plus éloignée de l'établissement, passant de départementale à multi-départementale voire régionale (et encore plus en version grandes régions), et vous avez des postiers qui assistent à la disparition de l'ancienne pyramide équilibrée, avec des strates bien identifiables, et son remplacement par une accumulation de relations plus distantes et même lointaines, au sens propre comme au sens figuré.

Vu sous cet angle, le monde postal en transformation provoque du stress et des inquiétudes légitimes parmi les chefs d'établissement et leurs équipes, et pour leur permettre de « respirer » l'entreprise doit donner de l' « oxygène » aux équipes en n'oubliant pas que la somme des individualités ne fait pas un collectif. Des animations régulières, en Skype sans oublier celles en physique, sont indispensables pour maintenir la cohésion d'équipe et le soutien aux actions.

La vie moderne accélérée est pleine d'agitation et « intoxique » d'une certaine façon les personnes, dont les postiers pour lesquels l'entreprise doit prendre en compte les particularités de par la connaissance de ses collaborateurs. L'ACE est là pour le rappeler, et jamais l'ACE ne s'est dérobée et ne se dérobera à son devoir d'alerte et de remontée de propositions constructives dans l'intérêt de l'entreprise, et c'est ce qui fait sa force et son utilité dans un monde de plus en plus individualiste.

Si « on peut juger une cause en regardant quels hommes [et femmes] la défendent » (comme disait l'écrivain Eugène Marbeau en 1901), je peux affirmer que l'ACE défend une cause digne et responsable.

A l'ACE, nous sommes au bon endroit, restons-y même si nous changeons de fonction ou de statut, et si nos collègues n'y sont pas, expliquons-leur que nous sommes là pour les accueillir dans un esprit d'Amitié, de Convivialité et d'Entraide (ACE), toutes ces valeurs jugées comme « ringardes » par certains, mais pourtant si indispensables et si vivifiantes.

VOYAGE, VOYAGE

Souvenez-vous des paroles que l'on a tous fredonnées en redécouvrant le titre. Je reste persuadé que la musique est déjà dans les têtes, telle la lumière scintillante d'un succès de la fin des années 80 ayant bercé nos soirées en famille ou entre amis. Vous avez tous reconnu Désireless et ses paroles évoquées dans sa chanson.

« Au-dessus des vieux volcans..., de nuages aux marécages..., des capitales..., Et jamais ne revient, regarde l'océan..., voyage, voyage ».

La transition est trouvée pour parler d'une activité qui anime aussi l'Amicale des Chefs d'Etablissement, celle des voyages proposés et organisés par notre amie Claude JAQUELIN depuis quelques années. Initiés par Gaston GUEDNEE puis repris par Guy SALLE, René ROUSSET et plus récemment par Claude, ces voyages ont fait le bonheur de ceux qui les ont vécus au travers des continents découverts.

Les immenses espaces de l'Ouest Américain où le Grand Canyon sculpté par le fleuve Colorado nous a laissé pantois. Las Vegas réputée pour sa vie nocturne et complètement démesurée sans oublier San Francisco et la côte pacifique bordée de sable blanc.

L'Afrique du Sud et son noir passé pas si lointain et ses coutumes ancestrales. L'approche des animaux de la savane au Parc Kruger n'a-t-elle pas émerveillé notre regard tout comme les chutes Victoria au Zimbabwe et ses cascades aux couleurs de l'arc en ciel ?

N'oublions pas non plus la visite de plusieurs pays de notre vieille Europe qui à l'instar des destinations lointaines ont enchanté les participants de Claude à toutes les escapades.

Tout ceci pour rappeler qu'à chacune de nos pérégrinations, nous apprécions de fouler le sol d'autres pays aux quatre coins du monde. Ces souvenirs resteront gravés dans nos mémoires et tous espérons en graver d'autres pour le futur.

Mais pour aller vers de nouvelles contrées, nous devons tenir compte des attentes des uns et des autres en demeurant à l'écoute des souhaits des collègues qui s'expriment sur des envies de voyage.

Fort de ces principes, il a été décidé de remanier l'organisation des voyages par la création d'une commission qui œuvrera avec le même souci de satisfaire le plus grand nombre de participants.

Pourquoi une commission, tout simplement pour être en conformité avec le législateur et l'obligation pour toute association de proposer à tous les participants une assurance responsabilité civile par le biais d'une extension « voyages à l'étranger ». Autre impératif, pour s'associer aux voyages, il faut être adhérent ou le devenir et être à jour de sa cotisation annuelle.

Cette commission, mixant des collègues en activité et d'autres retraités, est composée de Claude JACQUELIN, Myriam MOULIN, Philippe BRISBART, Patrick JOUAN et Michel LEFEBVRE.

Dorénavant, afin de permettre à un maximum de personnes de voyager et de tenir compte des contraintes financières, il est proposé d'organiser deux voyages successifs d'une semaine et un autre de deux semaines la troisième année.

Autre nouveauté, la commission propose aux adhérents de l'Amicale, désirant participer, quatre destinations au choix. Les souhaits exprimés seront enregistrés par les chargés de communication qui procèderont au classement par ordre de préférence.

Ainsi, le voyage ayant obtenu le meilleur classement sera organisé et le détail complet de la destination choisie connu des participants.

Claude reste bien sûr l'organisatrice des prochains voyages tout en étant secondée par une équipe à ses côtés.

Pour 2019, nous vous proposons d'aller à la rencontre d'un pays autour du bassin méditerranéen. Chacune des destinations proposées est unique et ne ressemble à aucune autre. C'est par votre vote que le choix final sera acté tout en sachant que les tour-opérateurs offrent un nombre de places limité.

Par ordre alphabétique, laissez-vous embarquer en découvrant les destinations avec des prix à titre indicatif. Les tarifs définitifs seront déterminés en fonction des prestations offertes par le voyagiste choisi.

- 1 - Albanie
- 2 - Crête
- 3 - Sicile
- 4 - Tunisie

1 - Albanie

Pays aux multiples richesses, l'Albanie délivre tous les secrets qui ont marqué l'histoire du monde.

Longtemps fermé au tourisme, pendant les nombreuses années du régime communiste, le pays s'est enfin ouvert sur l'extérieur. Aujourd'hui, le tourisme se développe tranquillement avec des paysages variés pour une destination un

peu confidentielle. Située sur la péninsule balkanique, elle est bordée par la mer adriatique. (Base : 1400 à 1500 €)

2 - Crête

La plus grande des îles grecques offre un retour aux sources de la civilisation. La Crête est une destination de vacances idéale, avec son climat méditerranéen et ses paysages surprenants de beauté. Aux confins de l'Europe et de l'Orient, ce pays est très prisé par les amoureux avides d'un environnement sauvage et montagneux, sans oublier ses plages de sable fin et ses façades blanchies à la chaux. (Base : 1000 à 1200 €)

3 - Sicile

Située au cœur de la Méditerranée, la Sicile est une île magnifique aux multiples richesses. Grecs, Romains, Arabes et Normands s'y sont succédés pour y constituer un extraordinaire musée vivant. Carrefour des civilisations durant plusieurs siècles, la Sicile a su garder son identité insulaire. Avec son climat de rêve, ses plages paradisiaques, ses lieux historiques, cette île en offre pour tous les goûts en toute saison. (Base : 1000 à 1200 €)

4 –Tunisie

Située sur la côte méditerranéenne en bordure du désert du Sahara, ce pays est le berceau de la civilisation carthaginoise avant de faire partie du royaume berbère. La richesse des paysages du sud tunisien s'enrobe de terre ocre et de sable doré avec ses villages accrochés à flanc de montagne. Depuis son indépendance, la Tunisie a misé sur le développement touristique, notamment pour ses plages et le soleil. (Base : 800 à 1000 €)

Des quatre destinations proposées, à vous de choisir.

Dès la clôture prévue le 15 mai 2019, chaque participant sera informé du résultat et ensuite la commission se chargera d'organiser le voyage.

Pour voter et afin de faciliter les enregistrements, n'oubliez pas de mentionner votre nom, prénom, n° d'adhésion ainsi que votre département.

Ensuite, choisissez votre destination par préférence en inscrivant de 1 à 4

ALBANIE
CRETE
SICILE
TUNISIE

Renvoyer votre vote aux deux correspondants chargés de communication, tout en ayant la possibilité de les contacter également.
patrickjouan.ace@laposte.net (06 81 34 41 16)
philippe.ace-leshautsdefrance@laposte.net (06 81 20 17 87)

Les collègues susceptibles d'être intéressés par l'une des propositions faites prennent cinq minutes de leur précieux temps pour nous répondre au questionnaire.

Philippe BRISBART
Patrick JOUAN

POINT D'ACTUALITÉ AU COMITÉ DE VEILLE

Le comité de veille s'est réuni le 12 février dans les locaux de l'ANR.
Jean-Pierre GUILLOTEAU y représentait l'ACE.
Au cours de cette réunion, furent abordés plusieurs points d'actualité.

LE GRAND DÉBAT

Félix VEZIER, Président de l'ANR fait part de l'action de cette association à l'égard du Grand Débat :
Une plateforme revendicative qui porte sur la défense du pouvoir d'achat et la recherche de compensations (déductibilité fiscale des cotisations d'assurance complémentaire maladie notamment), sur l'indexation des pensions de retraite sur l'inflation, sur l'accès aux soins et aux EHPAD a été mise en ligne sur le site réservé à cet effet pour le grand débat. L'ACR et l'ACE n'ont pour l'instant pas pris part au Grand Débat. Certains des membres de l'ACE ont participé à des débats locaux.
Au niveau de l'ACR et de l'ACE, seules des participations et contributions individuelles ont été réalisées.

POINT SUR LA RÉFORME DES RETRAITES

Il s'agira d'un système universel s'appliquant à tous les régimes de retraite obligatoires, y compris le régime des parlementaires et les régimes spéciaux. Régime universel ne veut pas dire régime unique mais application impérative des mêmes principes dans tous les régimes.
Une affirmation de base : pour 1 € cotisé, mêmes droits pour tous.
Un système public par répartition et par points
Alignement des cotisations et de l'assiette des cotisations ; un même niveau de couverture pour des rémunérations jusqu'à 3 fois le plafond de la sécurité sociale (120 000€ bruts) ; les cotisations pourraient demeurer autour de 28 points comme aujourd'hui. Il convient de noter que la CFR (Confédération dont l'ANR est membre) souhaitait que le plafond retenu soit 4 fois celui de la sécurité sociale.
Les primes, notamment celles des fonctionnaires, seront incluses dans l'assiette des cotisations. Une question reste en suspens : L'intégralité des primes sera-t-elle prise en compte dès 2025 ?
Le volet solidarité, qui pèse actuellement environ 30% des dépenses, sera maintenu, voire amélioré ; il assure la couverture des « accidents de la vie », des droits familiaux avec notamment l'ambition de corriger les « préjudices de carrière » pour les femmes (prise en charge dès le premier enfant…)
Les retraités actuels ne seront pas concernés, ni ceux qui prendront leur retraite 5 ans après le vote de la loi, prévu courant 2019. Compte tenu du calendrier prévisible, avec une entrée en application à partir de 2025, ce serait la classe 1963 qui serait la première concernée.
De nombreux sujets restent encore à examiner (ouverture des droits, pilotage du système, architecture financière…). Un nouveau point est prévu avec les organisations représentatives mais il est tout à fait regrettable que les associations de retraités n'y soient pas associées.

AUTONOMIE ET GRAND ÂGE

La loi ASV de décembre 2015 a constitué un premier pas mais très incomplet car ne prenant pas en compte le volet hébergement.
Un accès plus facile, financièrement, et une qualité élevée tant au niveau de d'accueil, que des soins et de l'accompagnement dans les établissements pour les âgés en perte d'autonomie, comme les EHPAD sont des priorités.
Conduit par M. LIBAULT, Conseiller d'Etat, des ateliers, débats et consultation de grande ampleur auxquels l'ANR a participé, se sont déroulés au dernier trimestre 2018 sur le thème « Grand Age et autonomie ».
Cela devrait déboucher cette année sur une loi, qui devrait apporter de vraies améliorations.

RESTE A CHARGE ZÉRO

Mise en application de 2019 à 2021.
Quelques indications de prix:

Optique: Monture seule : 100€ tous les 2 ans - Verres simples : 300€ complexes : 600€
Audioprothèse : 1700€ maximum par oreille tous les 4 ans .
Dentaire: 500€ une couronne céramique en 2020.

Prochaine réunion :
Elle se déroulera le mardi 15 octobre 2019 dans les locaux de l'ACE à Epinay-sur-Orge.

Jean-Pierre GUILLOTEAU

HOMMAGE À JEAN AGULLO

M. Jean nous a quittés le 14 janvier 2019. Directeur d'établissement à Avignon RP et à Toulon RP, il a pendant de nombreuses années participé activement à la vie de l'ACE tant au niveau national qu'en PACA.
Tous ses amis de l'ACE en général et de la Méditerranée en particulier sont orphelins aujourd'hui, avec la disparition de JEAN, qui était un « Grand Monsieur ».
Il va laisser un vide, que rien, ni personne ne pourra combler. Il était toujours là pour ses amis, on pouvait compter sur lui. Il était débordant d'énergie et passionné, c'est un grand Amicaliste qui nous quitte.
Quand nous pensons à lui, ce sont les souvenirs de congrès, d'assemblées générales et voyages, où l'organisation était parfaite, qui nous viennent à l'esprit.
Ce n'était que rires, joies autour du plaisir d'être ensemble. Aujourd'hui nous sommes envahis par la peine et la tristesse. Tous les postiers et autres sont unanimes pour saluer la mémoire de Jean qui fut un être exceptionnel.
Il était admiré et aimé par toutes les personnes qui l'ont côtoyé.
Que Josy, son épouse sache que tous ses amis seront à ses côtés pour l'aider à traverser cette dure épreuve et l'entourer du réconfort dont elle aura besoin.

Guy SARLIN et tous ses Amis de la Méditerranée.

CHANGEMENT DE DÉLÉGUÉ DE ZONE EN ILE DE FRANCE

Notre Assemblée Générale - section retraités Ile de France - s'est tenue conjointement avec celle des actifs au Siège de la Poste à Issy-les-Moulineaux le 13 février dernier.

Le seul point à l'ordre du jour était la mise en place d'une nouvelle équipe, mon mandat étant à expiration conformément au règlement intérieur.

Les nouveaux délégués sont désormais:
- dpt 77 : Patrick BELLIOT
- dpt 78 : Louis FAURE, sans changement.
- dpt 91 : pas de titulaire
- dpt 92 : pas de titulaire
- dpt 93 : Anne-Marie-JALLET, sans changement.
- dpt 94 : Christian MOUSSY, sans changement ;
- dpt 95 : pas de titulaire
- délégué Paris-Ville : Bernard NADEAU, sans changement.
- délégué Paris Est : Claude JAQUELIN, sans changement.
- délégué Paris-Ouest : Louis FAURE.
- DELEGUE DE ZONE : Patrick BELLIOT.

Jean-Paul SCHILZ

AU SEPTENTRION, SUR LE CHEMIN DE NOUVEAUX HORIZONS

Par une journée particulièrement printanière en ce mercredi 27 février, le bureau régional des retraités du Nord-Pas de Calais et de la Picardie s'est retrouvé à Amiens afin de renouveler partiellement les postes et déterminer les possibilités de sorties qui pourraient s'offrir à tous les adhérents.

Dans la composition, Michel LEFEBVRE, Délégué de zone sera entouré de Philippe BRISBART pour le département du Nord, Alain DUCHENNE pour le Pas de Calais et Françoise MONCHET au titre de la dite région.

Par ailleurs, c'est Philippe DELBARRE, jeune retraité de l'Oise venu nous rejoindre, qui prend les commandes de la Picardie en espérant fédérer un maximum de collègues pour se retrouver dans la bonne humeur.

Comme souligné par Michel LEFEBVRE, Délégué de zone, « En se retrouvant, on partage des moments chaleureux tout en découvrant des sites parfois méconnus ».

Prochainement, deux sorties sont déjà programmées et dès juin le domaine de Chantilly pour rejoindre notre ami Philippe. A partir de l'automne, sur un week-end, les participants pourront se rendre en Angleterre sur les routes du Kent.

Pour ceux intéressés, n'hésitez pas à entrer en contact avec Michel au 06 48 70 33 99 pour plus de renseignements et inscriptions.

La section espère que ce programme suscitera des envies de découverte comme par le passé.

Philippe BRISBART

LA MAISON DU SOLEIL

Ce titre évocateur ne vous dit certainement pas grand-chose. A ce niveau, l'imagination peut œuvrer sous divers angles voire se projeter dans un endroit idyllique. Pour les métropolitains, ce serait plus communément un nom donné à une résidence, un bâtiment, un édifice, etc… dans une région baignée de soleil. Mais pour les Antillais, c'est l'appellation courante accordée au domicile de Denise sur les hauteurs de Fort de France en Martinique où l'on a coutume de dire que sa porte est toujours ouverte à quiconque veut la franchir.

Profitant de l'assemblée générale des Antilles en fin d'année passée qui s'est déroulée chez notre hôte au cœur généreux, l'ACE est allée à la rencontre de celle qui a honoré (oh le jeu de mots*) pendant de très nombreuses années la trésorerie des départements d'outre-mer. Ce fut aussi l'occasion d'aller discuter avec des représentants de la section des retraités afin d'évoquer les activités qui les motivent pour se retrouver.

Comme l'a souligné un délégué pendant nos échanges, « *Denise, un pilier de l'association où le mot accueil a tout son sens tant elle est au petit soin de ses convives qu'ils soient actifs ou retraités* ». Malgré les années qui défilent, pas étonnant que cette figure emblématique des Antilles garde l'esprit jeune et souhaite fédérer un maximum de collègues pour se retrouver en toute convivialité.

Pour conforter ces propos, notre infatigable ambassadrice ambitionne l'organisation d'un voyage en novembre prochain en Guyane afin de redynamiser la section des retraités des DOM. « Il faut retrouver le lien entre les anciens postiers pour passer du bon temps ».La dite section se compose d'une trentaine d'adhérents qui pourrait ainsi s'orienter vers de nouveaux horizons, tout du moins pour ceux avides de découvrir le point d'orgue du voyage, le centre spatial de Kourou.

Au programme, il est aussi prévu d'aller rendre visite à un village amérindien, de se balader dans la ville de Saint Laurent sur le bord du Maroni à la frontière du Suriname sans oublier l'archipel des îles du Salut connu pour son bagne créé par Napoléon III.

Les actifs locaux sont naturellement les bienvenus, tout comme les métropolitains qui souhaitent découvrir ce département guyanais sur

la côte nord-est de l'Amérique du Sud.

La belle échappée proposée à l'automne prochain ne peut que rassembler des postiers jouissant d'une retraite paisible à côté de managers en activité dans un esprit d'amitié et de partage.

Enfin, et à plusieurs reprises pendant notre discussion, une forte volonté s'est fait ressentir pour que les retraités puissent aussi se réunir plusieurs fois par an. Cette aspiration doit allier petites activités dans la convivialité pour éviter l'isolement.

Si le soleil est à la porte de tous ceux qui veulent se revoir, il est aussi dans le cœur de Denise avide de retrouvailles avec la sympathie qu'on lui connait.

Aussi, n'hésitez pas à entrer en contact avec l'intéressée en l'appelant au 05 96 64 58 59 ou par mail denise00@hotmail.fr

Pour être en phase avec les aspirations de Denise et comme a écrit Sœur Emmanuelle « Je vous demande de continuer à chanter avec moi sur les routes du monde où vous êtes en chemin. Préparons-nous à des retrouvailles merveilleuses ».

*Denise HONORE LECHALLIER

Philippe BRISBART

JACKIE COUGNON TIRE SA RÉVÉRENCE…

En 1969, ensemble, nous entrions à La Poste et suivions le même cours de contrôleur à Bordeaux Bègles.
Nos chemins se sont ensuite séparés pour se retrouver quelques années plus tard au sein de l'ACE. après avoir épousé, l'un et l'autre le métier de receveur.
Très vite investi dans l'AMICALE au niveau départemental puis régional, les qualités humaines de Jackie, son altruisme, son caractère besogneux lui ont permis de nous rejoindre au niveau national où il oeuvre surtout à la commission du Courrier qu'il préside durant quelques années puis à la trésorerie.
Particulièrement apprécié de l'ensemble de ses collègues amicalistes, la hiérarchie savait aussi pouvoir compter avec Jackie et lui accordait sa confiance en le chargeant de projets délicats.
Franc, loyal, fidèle, discret et travailleur, Jackie ne laisse que de bons souvenirs au sein de l'ACE.
Cher ami, nous ne te verrons plus, avec Jeanny ton épouse, fouler les parquets lors de nos soirées, ni discuter avec nos «anciens» de la Poste d'avant et de ses évolutions.
A Jeanny et à sa famille, nous présentons nos très sincères condoléances et vous assurons partager votre peine. Adieu l'ami, nous ne t'oublierons pas...

Doris STEBIG

SUDOKU 168 (difficile)

			8			4		6
		2						7
		4		7			9	
	4	7		3				
5			7	2	9			1
				6		7	3	
	8			5		1		
9						8		
2		5			6			

SOLUTION DU N° 167

2	8	4	7	6	1	9	5	3
5	7	3	2	9	8	1	4	6
6	1	9	3	5	4	2	8	7
1	4	2	6	7	3	8	9	5
8	9	6	1	4	5	3	7	2
7	3	5	8	2	9	4	6	1
9	5	7	4	3	2	6	1	8
4	2	1	5	8	6	7	3	9
3	6	8	9	1	7	5	2	4

MOTS CROISÉS

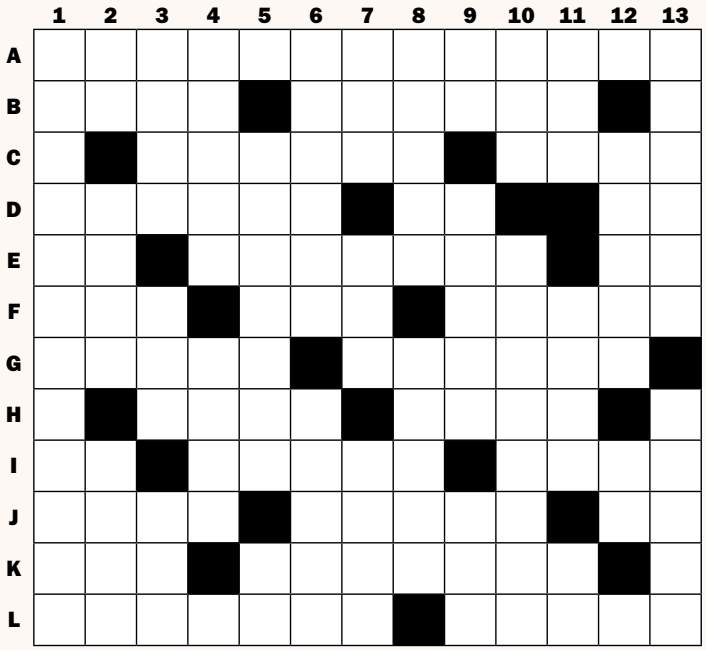

SOLUTION DU N° 167

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	O	U	T	R	E	P	A	S	S	E	■	T
B	A	N	E	■	R	E	M	M	E	N	E	R
C	S	E	R	R	E	R	■	A	M	A	T	I
D	I	■	R	O	S	I	E	R	E	■	C	P
E	S	E	I	N	■	M	O	T	U	S	■	I
F	■	S	E	C	T	E	S	■	S	A	D	E
G	O	C	R	E	R	■	I	T	E	R	E	R
H	T	A	■	S	A	U	N	A	■	M	L	■
I	I	L	E	■	P	L	E	U	R	E	E	S
J	T	O	R	D	U	E	■	L	A	N	G	E
K	E	P	I	D	E	M	I	E	■	T	U	T
L	S	E	N	T	■	A	S	S	I	S	E	S

Horizontalement

A Etranges
B Qui reçoit beaucoup et qui pourrit - Qui ne convient pas
C Poète français - Prépara l'avenir
D Remporté - Premier fleuve français - Vieille ville
E Précise une possession - Mettre un cachet de cire - Patron
F Elle est cernée d'eau - Fera l'affaire - Des mots, rien que des mots
G Plus ou moins bien sapé - Comme une roue à changer
H Qui a reçu l'onction - Vaste étendue de terre
I Annonce une suite - Appel discret - La mère ou la fille
J Chacun y met son nom préféré - Mettre à côté de la plaque - Pronom personnel
K Ancienne base de l'économie française - Débiter
L Qui est en larmes - Pas pour toutes les oreilles

Verticalement

1 Vraiment abjecte
2 Mot de chenapan - Paradis en Indonésie - Plus que nécessaire
3 Nation - Donne des ailes au peloton - Qui n'a aucune compétence
4 Vin blanc espagnol - Bouffarde
5 Qui ont un certain âge - Petit médecin
6 Associées pour l'action - Extraite de
7 Vieille nourrice - Inspira Lamartine - Elle peut être amicale
8 Bras artificiel - Pomme de terre allongée
9 Saisi en vol (phonétique) - Antiques poètes grecs - Père du Nom de la Rose
10 Diplôme - Cours d'eau
11 Sudiste - Avéré - Ile de France
12 On y expose - Mesure chinoise
13 Chics anglais - Révisés

VOUS AVEZ LE DROIT DE NE PAS ÊTRE SEUL À NETTOYER APRÈS UN SINISTRE

Assurance Habitation

À la suite d'un sinistre garanti et après vos travaux de remise en état, une prestation de ménage est incluse dans votre contrat*.

LA BANQUE POSTALE

BANQUE ET CITOYENNE

spécial COLLABORATEURS**

Profitez dès maintenant de vos avantages

Pour en savoir plus et souscrire

MON AGENCE au **09 69 39 10 05***** ou Centre de Relation Client Assurances au **02 51 81 31 69**

* Dans les limites et conditions prévues aux Conditions Générales et Particulières de votre contrat d'Assurance Habitation.

** Collaborateur de La Poste, fonctionnaire ou salarié(e) en CDI ou CDII, ayant achevé sa période d'essai ou salarié(e) en CDI de La Banque Postale ayant achevé sa période d'essai.

*** Avec votre identifiant et mot de passe de Banque en Ligne (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

La Banque Postale Assurances IARD - S.A. au capital de 161 142 000 €. Siège social 34 rue de la Fédération 75015 Paris. RCS Paris n° 493 253 652. La Banque Postale Assurances IARD délègue la gestion des prestations d'assistance à Mutuaide Assistance - S.A. au capital social de 12 558 240 €. Siège social 8-14 avenue des Frères Lumière 94368 Bry-sur-Marne Cedex. RCS Créteil n° 383 974 086. Entreprises régies par le Code des assurances. La Banque Postale – SA à Directoire et Conseil de Surveillance – Capital social 4 046 407 595 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris Cedex 06 – RCS Paris n° 421 100 645 - ORIAS n° 07 023 424.